



L'USFP remplit pleinement son rôle au sein de l'opposition

Les cinq mesures d'urgence pour faire face à la conjoncture actuelle

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9547

Lundi 21 février 2022

Surexploitation de la nappe phréatique, salinité, évitement des barrages, écoulement de l'eau vers la mer et l'océan...

C'est au niveau de la gouvernance que le bât blesse

Un impératif: A problème structurel, mesures structurelles



Lire pages 4-5

L'Union interparlementaire arabe réitère son soutien total à la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire



Page 3

Gad Elmaleh

L'éternel "blédard" de la "rigolade" revient sur scène



Page 12

Ligue des champions

Le Raja assure
Le WAC trébuche



Page 23

L'USFP remplit pleinement son rôle au sein de l'opposition

Les cinq mesures d'urgence pour faire face à la conjoncture actuelle

Actualité



L'Union socialiste des forces populaires observe avec grande inquiétude la vague des hausses répétitives des prix, particulièrement celles liées aux matières de première nécessité, ce qui impacte négativement le revenu des ménages, participe de la détérioration des conditions vitales déjà caractérisées par une grande vulnérabilité et augure de menaces dont les moindres sont l'accroissement du taux de pauvreté, le retour du spectre de l'exode rural vers les villes et notamment avec ce qui met en péril la campagne agricole dont tous les symptômes indiquent que cette année sera exceptionnelle quant à ses répercussions négatives sur les petits agriculteurs et sur le monde rural s'appuyant sur la petite agriculture de subsistance et l'élevage.

Il va sans dire que ce qui se passe dans le marché mondial, en rapport avec la montée progressive des prix des carburants et les spéculations qui ont cours autour des produits essentiels du fait du retour de l'activité économique et industrielle au redressement suite au rétablissement graduel des répercussions du Covid-19, ne dispense point le gouvernement de ses responsabilités en matière de protection sociale des citoyennes et citoyens quant à la recherche créative de solutions urgentes à même d'atténuer l'impact de ce qui se passe à l'extérieur sur le quotidien des ménages.

Ce gouvernement a basé sa loi de finances sur des indicateurs trop optimistes se rapportant aux hypothèses relatives aux résultats de la campagne agricole et à la moyenne des prix des carburants. Or si les précipitations sont imprévisibles, le gouvernement a manqué de rechercher les alternatives appropriées en cas de persistance de la vague de sécheresse, sachant que ce phénomène s'avère quasiment une donnée structurelle depuis quelques années, la moyenne des précipitations, au cours seulement des dix dernières années ayant été un son de cloche alarmant en ce qui concerne la nécessité de concevoir des alternatives en vue de pérenniser les richesses hydriques au lieu de gaspiller l'eau à travers le soutien de sec-

teurs agricoles et industriels dilapidant les eaux d'une manière incompatible avec le volume des réserves hydriques de notre pays, menaçant ainsi le droit des générations futures de jouir de cette richesse indispensable.

Quant aux tarifs des carburants dans le marché mondial, nous avons averti le gouvernement lors de la discussion de la loi des finances, du caractère irrationnel des hypothèses sur lesquelles il s'est appuyé en matière de fixation des tarifs référentiels des carburants dans le marché mondial car nous avons estimé que ces hypothèses ne se fondaient sur aucune étude scientifique ou prévisionnelle. D'ailleurs, toutes les études, à travers le monde, préconisaient des bouleversements en perspective, devant négativement impacter le cours des tarifs des carburants.

Mais le gouvernement n'y a pas prêté attention et n'a adopté aucune mesure urgente pour la protection de la bourse des citoyens.

Le pire et le plus aberrant, c'est que la loi des finances a institué des procédures fiscales ayant augmenté l'imposition sur la valeur ajoutée ou l'impôt à l'import quant à certains produits essentiels aussi bien destinés à la consommation que faisant partie des industries de transformation de marchandises essentielles, ce qui induit fatalement des augmentations des tarifs définitifs des produits dédiés à la consommation.

En conséquence, l'Union socialiste des forces populaires, sur la base de son référentiel socialiste, socialdémocrate et de son sens patriotique, appelle à ce qui suit :

1- L'accélération de l'introduction d'amendements à la loi des finances à même d'instaurer des mesures fiscales et législatives pouvant préserver le revenu individuel des ménages et limiter la hausse des prix.

2- L'intervention urgente des institutions nationales compétentes en matière de lutte contre la corruption et celles concernées par la concurrence en vue de contrôler et s'impliquer dans la protection des citoyennes et citoyens contre toutes les formes de monopoles, de spéculation et

d'accords préalables entre sociétés quant à la fixation de prix référentiels, portant d'une manière flagrante, atteinte à la concurrence loyale.

3- La mise en œuvre de mesures promptes pour la protection du monde rural, le plus affecté par la coïncidence de la sécheresse avec les bouleversements économiques universels et la nécessité de l'activation optimale du fonds de soutien du monde rural tout en le soumettant au contrôle et la comptabilisation nationale.

4- Organiser un colloque national autour de l'eau, auquel prendront part toutes les institutions de l'Etat concernées ainsi que tous les acteurs civils qui opèrent dans ce domaine et tous les experts scientifiques qui s'intéressent à la sécurité hydrique, dans l'objectif de monter une stratégie na-

tionale pour la valorisation de la richesse hydrique et la continuité de sa pérennité de même que pour la réduction de toutes les formes de gaspillage de l'eau et la recherche d'alternatives ayant trait à la pérennisation.

5- La rupture avec tous les procédés défaillants de la communication gouvernementale dans cette étape critique qui nécessite le recours au procédé de la franchise à l'égard des citoyennes et citoyens en besoin plus que jamais du droit à l'information au lieu de la production d'un discours qui n'arrive pas à se défaire de l'étape électorale marquée par la profusion de promesses à la place de statistiques, d'informations, de réalisations ou d'insuffisances.

L'Union Socialiste des forces Populaires, mue par son patriotisme, reconnaît en toute clarté que le retard des précipitations, coïncidant avec des événements mondiaux ayant participé de la hausse des tarifs des carburants et d'un certain nombre de matières de première nécessité dans le marché mondial, mais aussi avec les répercussions de la pandémie du Corona, justifie une part de ce que connaît le marché national comme augmentations des prix impactant le revenu des citoyennes et citoyens. Cependant, le parti en impute en toute responsabilité les conséquences à l'inaction du gouvernement actuel du fait de l'absence de toute vision prévisionnelle fondée sur une analyse précise de la politique et l'économie mondiales au cours de la confection de la loi des finances et des mesures fiscales n'ayant pas contribué à la protection des ménages face à l'impact extérieur sur le marché local, et en l'absence d'alternatives sociales, fiscales et juridiques qui pourraient participer de l'allègement des retombées de ces crises sur le revenu individuel des ménages. A cet effet, le gouvernement a révélé un manque de créativité et de compétences anticipatives et ne peut se dérober derrière des facteurs extérieurs connus à l'avance. D'ailleurs la bonne gouvernance réside dans la capacité de gérer les crises et non dans la dérobade derrière elles pour justifier l'échec.

La persistance de cette situation n'induit pas seulement l'aggravation du marasme social mais met également en péril le droit des citoyens à un bon enseignement, leur droit aux soins médicaux, outre le retour du spectre de l'augmentation du taux de chômage impliquant par là une hausse du taux de pauvreté dans la société. C'est que le recul du revenu des ménages simultanément avec la cherté de la vie conduit non seulement au recul de la capacité de l'épargne qui est devenue aujourd'hui quasi-existante même parmi la classe moyenne mais aussi au recul des dépenses des ménages relatives à l'enseignement et la santé et à la préoccupation exclusive d'assurer le niveau minimal de l'alimentation.

Nous, dans l'Union socialiste des forces populaires, nous prévenons de la continuité des politiques de fuite en avant et de toujours rechercher des prétextes non convaincants et appelons toutes les parties à assumer leurs responsabilités nationales en matière de protection des ménages marocains, particulièrement les plus démunis contre les répercussions de la sécheresse et des bouleversements économiques.



Lorsque l'échafaudage est mal monté, tout l'édifice s'écroule ... (Dieu nous en préserve !)

Devant les étudiants de l'Université de Harvard, Omar Hilale dénonce l'enrôlement militaire des enfants par le "polisario"



L'ambassadeur, Représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, a été, jeudi, l'invité d'honneur à une conférence organisée par l'Université de Harvard-Boston, à l'initiative du collectif des Marocains étudiants de Harvard Kennedy School et du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

M. Hilale a saisi cette occasion pour attirer l'attention des participants à cette conférence, sur l'une des pires formes de violations des droits de l'Homme perpétrées contre les populations séquestrées dans les camps de Tindouf, en l'occurrence l'enrôlement militaire des enfants.

Il a, dans ce sens, lancé un appel pour la mobilisation des étudiants, par-delà les Marocains au sein de

l'Université de Harvard, mais également à l'ensemble des universitaires américains, afin de joindre leur voix à celles des acteurs internationaux, pour demander l'arrêt de l'enrôlement militaire des enfants de Tindouf et exiger leur retour aux bancs des écoles comme tous les enfants du monde.

«L'Université est un lieu de militance et d'engagement pour sensibiliser aux nobles causes et aux valeurs fondamentales des droits de l'homme» a déclaré M. Hilale, en soulignant que «des conditions inhumaines que vivent les enfants de Tindouf ne doivent pas les laisser indifférents».

Il a également fait observer que «la question de l'enrôlement militaire des enfants dans les camps de Tindouf préoccupe profondément le Maroc et

la communauté internationale en général», en exposant des photos de jeunes enfants en treillis militaire, portant des armes dans des parades et s'entraînant militairement dans les camps de Tindouf.

A cet égard, il a attiré l'attention de l'audience sur la gravité de l'assujettissement de ces enfants à l'endoctrinement fanatique et à l'entraînement militaire, et ce, en violation flagrante des conventions des droits de l'Homme, des conventions des droits de l'enfant, des résolutions du Conseil de Sécurité et de plusieurs déclarations internationales.

La connivence du polisario avec les groupes terroristes dans la région sahélo-saharienne est avérée, mettant en évidence «la responsabilité internationale directe de l'Algérie, car cet en-

rôlement militaire forcé des enfants se déroule sur son territoire», a dénoncé M. Hilale.

Durant cette conférence, plusieurs jeunes universitaires ont exprimé leur indignation face à l'enrôlement militaire de ces enfants, leur exploitation et leur implication dans ce conflit, soulignant qu'il s'agit d'une pratique qui devrait être condamnée par la communauté internationale. Ils se sont également interrogés sur le devenir des enfants endoctrinés militairement et l'impact de cet enrôlement, dans le prolongement du conflit artificiel entretenu sur le Sahara marocain.

Par ailleurs, l'ambassadeur Hilale a mis en relief les priorités du Maroc à l'ONU en matière de développement durable et de maintien de la Paix. «Le Maroc, sous le leadership

éclairé de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est fort de sa conviction en faveur des questions multidisciplinaires du développement durable, de l'action climatique et de la transition énergétique, notamment à travers la coopération Sud-Sud et triangulaire», a-t-il indiqué en soulignant l'importance de préparer la prochaine génération de décideurs à s'impliquer activement dans cette trajectoire de développement national.

S'agissant des missions de maintien de la paix, le diplomate a indiqué que le Royaume s'est investi depuis 1960 dans le maintien et la construction de la paix en contribuant à plusieurs opérations de maintien de la paix (OMP) particulièrement en Afrique.

"Le Maroc fait partie du Top 12 des pays contributeurs de troupes et de police. Dans ce cadre, la Mission permanente du Maroc à New York agit également en tant que coordinateur du Groupe du Mouvement des pays non alignés pour les opérations de maintien de la paix, qui est le plus grand contributeur au maintien de la paix de l'ONU avec plus de 90% des effectifs," a-t-il souligné.

Cette conférence se voulait une plate-forme interactive pour connecter les universitaires de Harvard, et de MIT, ainsi que ceux de la région élargie de Boston, avec la Mission Permanente du Royaume du Maroc à New York et d'échanger autour des priorités de la diplomatie marocaine au sein des Nations Unies et sur la scène multilatérale.

Elle s'inscrit dans une série de rencontres intitulée «Moroccan Forum Discussion Series» que le collectif des Marocains étudiants de Harvard Kennedy School et du Massachusetts Institute of Technology (MIT) organise avec plusieurs responsables publiques et meneurs d'opinion, créant ainsi un espace collaboratif et interactif autour de sujets d'intérêt pour les futures générations de dirigeants sur un large éventail de disciplines.

L'Union interparlementaire arabe réitère son soutien total à la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire

L'Union interparlementaire arabe a réitéré, vendredi au Caire, ses positions en faveur de la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire national.

Dans un rapport élaboré par la Commission des Affaires politiques et des relations parlementaires et présenté lors des travaux de la 32ème session de l'Union interparlementaire arabe, qui se tient actuellement en Egypte, l'Union a insisté sur le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures du

Royaume du Maroc, conformément aux résolutions de la légitimité internationale y afférentes.

De même, le rapport a affirmé le rejet de toute agression ou ingérence étrangère, de manière directe ou indirect, dans les affaires intérieures de n'importe quel pays arabe, en particulier l'ingérence iranienne dans les affaires intérieures des pays arabes, ainsi que ses actes visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de la région, appelant le régime de Téhéran à renoncer et à s'abstenir de financer et de soutenir les

groupes qui alimentent les conflits et les différends dans la région arabe et à cesser de soutenir, financer et armer les milices sectaires et les organisations terroristes et séparatistes.

"Les défis économiques, sociaux et de développement auxquels fait face le monde arabe sont tout aussi importants que les défis sécuritaires et politiques", a souligné l'Union, notant que la sécurité arabe commune est une attente à laquelle aspire l'ensemble des peuples arabes, afin de relancer les projets économiques qui sont à même de renfor-

cer l'édifice arabe face aux attaques coloniales quelle que soit leur nature.

Le Maroc participe à cette session avec une délégation représentant les membres de la section parlementaire nationale de l'Union interparlementaire arabe, à savoir la députée Fatima Khair, les députés Lahcen Saadi, Abderrahim Ouamrou, Abderrazak Ahlouch, Fayçal Zerhouni, et les deux conseillers, Cheikh Ahmadou Adabda et Abdellatif Moustakim.

Les participants à cette 32ème session de l'Union interparlementaire

arabe ont examiné, deux jours durant, les défis actuels auxquels fait face le monde arabe, y compris la situation sécuritaire et les efforts arabes pour la préservation de l'unité arabe.

Les travaux de la session ont également porté sur le rôle des parlements dans la réalisation de l'intégration économique et l'activation du rôle des femmes arabes, l'engagement arabe quant à la centralité de la cause palestinienne et le rejet des projets qui porte atteinte aux droits du peuple palestinien.

*Surexploitation de la nappe phréatique, salinité, évase-
ment des barrages, écoulement de l'eau vers la mer et l'océan....*

C'est au niveau de la gouvernance que le bât blesse



Les Commissions préfectorales et provinciales prévues par l'article 89 de la loi 36.15 relative à l'eau sont appelées à se réunir de nouveau. Les walis des régions et les gouverneurs des préfectures ont reçu des consignes dans ce sens de la part du ministre de l'Intérieur. Objectif : faire face au stress hydrique que connaît le pays, indique une note émise par la Direction générale des collectivités territoriales, publiée le 17 février.

Composée des représentants des autorités gouvernementales concernées et de ceux de plusieurs conseils et chambres, cette commission est chargée de la coordination et du suivi de la mise en œuvre des actions et mesures entreprises par les services de l'Etat, des établissements publics concernés et des communes pour, entre autres, la gestion de l'eau lors des pénuries afin d'assurer l'approvisionnement en eau dans des conditions satisfaisantes et la sensibilisation à la protection des ressources en eau et à la préservation du domaine

public hydraulique et son utilisation optimale. Elle est également chargée de donner son avis sur les plans locaux de gestion des eaux dans la limite des domaines visés au premier alinéa de loi 36.15.

Dans le détail, le ministère de tutelle préconise le lancement de campagnes de sensibilisation à la protection des ressources en eau et à la rationalisation de la consommation d'eau; l'application de restrictions sur les débits d'eau distribués aux usagers; l'interdiction de l'arrosage des espaces verts à partir des eaux conventionnelles (eau potable, eau de surface et eau souterraine); l'interdiction du lavage des voies et places publiques à partir des eaux conventionnelles; l'interdiction des prélèvements illicites d'eau au niveau des forages, des puits, des sources et cours d'eau et des canaux d'irrigation; l'alimentation en eau potable par camions citernes de la population rurale touchée par le déficit hydrique; et la multiplication des efforts de réduction des pertes d'eau dans les réseaux de distribution et

de production.

Les Commissions préfectorales et provinciales sont-elles la réponse adéquate à un problème structurel? Les mesures prescrites sont-elles à même de faire face à des problèmes sérieux tels que la surexploitation, la salinité, l'évasement des barrages et les écoulements directs vers les mers et l'océan? Et qu'en est-il des programmes et plans mis auparavant?

Etat des lieux

Les demandes en eau au Maroc étaient de 12,607 milliards de m³ en 2000 dont 11,01 milliards pour l'irrigation (plus de 87%); 1,237 milliard pour les collectivités et 360 millions pour l'industrie. Aujourd'hui, la disponibilité en eau par habitant et par an au Maroc avoisine les 625 m³ /habitant/an et sera, sous l'effet de l'accroissement démographique, d'environ 564 m³/habitant/an en 2030 et 511 m³/habitant/an en 2050, bien inférieure aux 1.000 m³ d'eau/habitant/an communément admis

comme seuil de stress hydrique et avoisinant le seuil de pénurie d'eau fixé à 500 m³ d'eau/habitant/an.

Les ressources mobilisées par forages, puits et sources constituent 3 milliards de m³ dont les deux tiers sont utilisées pour l'irrigation. Le tiers restant est consacré à l'approvisionnement en eau potable. A noter que 2 milliards de m³/an s'écoulent directement vers les mers et l'océan.

Les ressources en eaux souterraines au Maroc sont constituées de 32 nappes profondes (de 200 m à plus de 1000 m) difficiles d'accès et plus de 48 nappes superficielles plus faciles d'accès mais aussi plus vulnérables aux pollutions. Ces ressources qui sont mieux réparties que celles des eaux superficielles se rechargent grâce aux pluies. Depuis 1961, les efforts entrepris ont permis la réalisation d'un linéaire moyen d'environ 100 km/an en puits et forages d'eau permettant la mobilisation de près de 2,87 milliards de m³/an. Toutefois, il faut souligner la limite des connaissances concernant ces nappes sou-

terraines, notamment les nappes profondes ainsi que leur surexploitation, un phénomène qui a débuté dans les années 70 avant d'atteindre ses niveaux critiques en 2001. C'est le cas pour les nappes de Saïss, de Berrechid mais aussi du Souss-Massa.

Concernant les ressources hydrauliques, le Maroc demeure un pays relativement bien irrigué exception faite des régions sahariennes et présahariennes. Les hautes montagnes du Rif, du Moyen et du Haut Atlas constituent de grands châteaux d'eau d'où part l'ensemble des rivières et des fleuves (du Rif vers la Méditerranée, du Moyen et du Haut Atlas vers l'Atlantique ou le Sahara). Si le pays dispose des rivières et fleuves les plus importants au niveau du Maghreb (Oum Rbia, Sebou, Moulouya, Loukous, Bouregreg, Souss...), il souffre, cependant, du problème de l'irrégularité de leur cours. Ainsi, si les inondations constituent la règle dans les plaines littorales, dans les zones semi-désertiques, c'est la séche-

resse qui domine plutôt, durant toutes les saisons. En outre, si la circulation souterraine est souvent intense sur la majeure partie du pays, il reste que parfois la salinité rend ces nappes phréatiques impropres à la consommation et à l'utilisation. Il y a également des eaux stagnantes sous forme de lacs occupant de vastes dépressions ou vallées. Les pluies fortes tombant pendant de nombreux jours successifs produisent aussi de belles étendues d'eau temporaire.

Les écoulements de surface représentent près de 22,5 milliards de m³, soit environ 77,5% du total. 70% de ces 22,5 milliards sont mobilisables, soit 16 milliards de m³. Le Maroc dispose également d'un grand nombre de barrages construits depuis 1956. Actuellement, le Royaume compte 145 grands barrages d'une capacité de stockage de 18,7 milliards de m³ et 14 autres grands barrages sont en cours de construction avec une capacité de stockage de 2,7 milliards de m³. Cette capacité de stockage pourra s'élever à près de 24 milliards de m³ en 2026 et 32 milliards de m³ en 2050.

Pourtant, certains barrages connaissent un taux d'envasement très élevé. Des chiffres du secrétariat d'Etat chargé de l'eau (SEE) datés de 2018 ont indiqué que les pertes en eau sont estimées à près de 2.100 Mm³, soit près de 11% de la capacité de stockage des barrages. Des pertes qui sont appelées à s'accroître davantage avec l'effet de l'évolution du taux de mobilisation du potentiel en ressources en eaux superficielles et l'accentuation de l'érosion par la sollicitation accrue des sols et du couvert végétal. Aujourd'hui, on compte 40 grands barrages fortement impactés, notamment les plus anciens.

Précarité des ressources en eau

Plusieurs chercheurs marocains indiquent que dans le cas du Maroc comme celui des zones arides et semi-arides d'Afrique du Nord, la précarité des ressources en eau est un phénomène qui s'inscrit dans la durée tout en précisant, cependant, que la sécheresse affectant les pays du Bassin méditerranéen lors des dernières décennies a pris une forme très sévère, persistante et avec une extension remarquable. Certains ont confirmé l'irrégularité des pluies au cours de la période 1934-2000, et ont mis en évidence une diminution importante des apports depuis 1980. Abdelali Sebbar, Wadi Badri, Hassan Fougrach, Mohammed Hsaine, Abdelmalik Saloui constatent une rupture vers les années 1970 et 1980. Pour eux, l'année 1975 s'est considérée comme une année de rupture du régime pluviométrique au Maroc. La diminution la plus importante (- de 24%) est enregistrée dans la région orientale qui a été moins arrosée après le passage des masses d'air à travers les barrières atlasiques (3.000-4.000 m) (phénomène de foehn). La sous-région « Atlantique méridionale » ont enregistré une diminution de l'ordre de 24%. Les sous-régions « tangeroise » et « Atlantique septentrionale » et plus précisément dans la station de Casablanca ont accusé une légère réduction de l'ordre de 14% sur la période 1908-2004, avec une date de rupture en 1973 qui reste identique à celle de la période 1935-2004. La rareté et la précarité des ressources en eau risquent de s'aggraver davantage avec la hausse de la demande de la population maro-



Un impératif A problème structurel, mesures structurelles

caine et son développement économique et technologique. Cette évolution croissante de la demande, conjuguée à des sécheresses plus nombreuses et plus sévères, entraîne une pression importante sur les eaux de surface au Maroc.

Un vrai problème de gouvernance

Face à cette situation, la détermination et les efforts déployés par le Royaume n'ont pas réussi à résoudre la problématique de l'eau au Maroc notamment au niveau de la gouvernance. Cet aspect demeure le maillon faible de la politique de l'eau, selon plusieurs experts qui soutiennent que la question de la gouvernance se pose avec acuité dans un contexte marocain marqué par la forte mobilisation des ressources hydrauliques.

Le problème de la gouvernance

se manifeste davantage au niveau local où il y a absence de mesures d'accompagnement et manque de vision et de concertation chez certains acteurs locaux. Les troubles sociaux enregistrés ces dernières années dans plusieurs villes du Maroc sont dus en grande partie à la mauvaise gestion. Le cas de la culture des pastèques dans le Sud est édifiant puisqu'il s'agit d'un problème de gestion plus que d'autre chose. C'est de l'absence de la gestion concertée avec la population et entre les différents intervenants qu'il s'agit. En effet, il n'y a pas d'utilisation rationnelle de l'eau soumise à une réglementation claire pour éviter d'épuiser les ressources. Le retard enregistré dans la construction des barrages collinaires censés approvisionner les populations locales et rectifier les erreurs commises dans l'exploitation des nappes phréatiques reflète clairement ce problème de gouvernance lié également au manque de ressources financières.

Un rapport d'enquête parlementaire a mis en point ces défaillances de la gouvernance à travers l'exemple de la stratégie nationale de l'eau 2009-2020. Présenté le 9 février 2021 à la Chambre des conseillers, ledit document a pointé du doigt plusieurs lacunes en niveau de l'opérationnalisation de cette stratégie, spécialement en matière de délais et de réalisation des projets. A ce propos, il met en exergue l'inactivation du Plan national de l'eau, qui a entravé l'atteinte des objectifs fixés et la disponibilité de données concrètes; l'instabilité du département de tutelle et la multiplicité des intervenants, l'absence de vision sur la gestion du secteur de l'eau et le manque de données et d'indicateurs précis; l'absence de conver-

gence et de coordination dans l'élaboration et l'exécution des programmes relatifs à l'eau; l'absence de visibilité financière et l'irrégularité des fonds alloués aux projets hydrauliques; l'assainissement liquide dans le monde rural n'ayant pas été intégré parmi les objectifs prioritaires; les risques climatiques n'ont pas été couverts par les stratégies sectorielles à moyen et long termes; l'inactivation de plusieurs dispositions de la loi 15.36; la difficulté de cession des terrains pour la construction de barrages et d'autres projets hydrauliques; un contrôle limité; une recrudescence des superficies irriguées par rapport aux ressources hydriques disponibles; l'infiltration de l'eau de mer dans les bassins hydrauliques (exemple de Souss-Massa) et la surexploitation des eaux souterraines. A souligner qu'un rapport du CESE a déjà constaté en 2014 que « les menaces sur la qualité et la pérennité des ressources en eau, en raison des activités de l'Homme, ont atteint des niveaux inquiétants (prélèvements intenses et pollution de plus en plus étendue) » tout en notant que « plus de 900 millions de m³ sont prélevés annuellement des réserves non renouvelables des nappes du Royaume ». Le CESE a indiqué, en outre, que « le contexte climatique national, déjà irrégulier au niveau des apports en eau, tend vers l'aggravation en raison de l'accentuation des phénomènes extrêmes (sécheresses et inondations), comme une des conséquences des changements climatiques »; et que « malgré cette situation préoccupante, la conscience citoyenne collective et la gouvernance du secteur enregistré des déficits face à l'ampleur des enjeux et défis du pays ».

Hassan Bentale



Le dialogue social participatif et périodique

Un facteur de stabilité et de paix sociale

Indubitablement, le dialogue social participatif et périodique s'impose aujourd'hui comme un des fondamentaux de la stabilité et de la paix sociale et représente aussi un levier de développement, surtout au vu des aléas de la conjoncture politique et socio-économique et de l'émergence d'une nouvelle génération de droits économiques, sociaux et culturels ainsi que de nouveaux acteurs sociaux ou encore d'autres formes d'interaction des citoyens avec les questions sociétales, outre les défis posés par la révolution numérique et les incidences de la pandémie.

D'où, l'importance de l'institutionnalisation du dialogue social, devenue incontournable, surtout dans un contexte marqué par l'engagement en faveur de la consolidation de l'État social, conformément aux Hautes Orientations Royales qui érigent cette institutionnalisation du dialogue au rang de choix stratégique du Royaume, peut-on lire dans une note de présentation des travaux de la 6ème édition du Forum parlementaire sur la justice sociale, prévue lundi prochain à Rabat sous le thème "Dialogue social et défis de l'État social", à l'initiative de la Chambre des Conseillers, en partenariat avec le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE).

La même source note qu'en raison de la conjoncture mondiale exceptionnelle dominée par une pandémie planétaire, il est évident que la périodicité d'un dialogue social consensuel et contractuel est d'une actualité lancinante, surtout avec la flambée du chômage parmi les jeunes, la baisse de la productivité, l'ampleur de l'économie informelle, les mauvaises conditions de

travail, l'accès limité des femmes à l'emploi ou encore les déficits au niveau de la couverture sociale et son inadaptation.

Et pour saisir toutes les opportunités favorisant l'instauration d'un dialogue participatif et périodique, il convient, selon cette note de présentation, d'apporter des réponses pragmatiques novatrices aux nombreuses questions posées qui portent principalement sur la manière de mettre à contribution les opportunités constitutionnelles normatives, la jurisprudence de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) dans le domaine de l'institutionnalisation du dialogue social ainsi que les principes directeurs de l'ONU au sujet des affaires commerciales et des droits de l'Homme, outre la recherche d'une complémentarité et d'une convergence entre les mécanismes du dialogue social sur les plans territorial, sectoriel et national.

Face à toutes ces questions, la même source évoque la nécessité de relever trois défis, à savoir d'abord la capitalisation des succès et le dépassement des insuccès de l'actuelle formule de dialogue social de manière à favoriser une nouvelle plate-forme basée sur une synergie entre les mécanismes institués sur les plans national, sectoriel et territorial et aussi au niveau des unités de production.

Quant au deuxième défi, il porte sur la consolidation de la capacité d'anticipation des mécanismes de médiation, à travers le dialogue social et dans un contexte marqué par l'émergence de nouvelles formes de travail et de nouveaux litiges dans le milieu professionnel, lequel contexte s'accompagne d'une forte demande so-



© MAP/Archives

ciétale en matière de droits économiques, sociaux et culturels sur les plans national et territorial, surtout en période de crise.

Le troisième défi, selon cette note de présentation, concerne l'élargissement du champ du dialogue social de manière à englober les nouvelles problématiques, à l'appui des engagements pris par le Maroc sur le plan constitutionnel et au niveau des conventions ratifiées par le Royaume, entre autres, le respect de la parité et la non-discrimination entre les sexes au travail, l'abolition effective du travail des enfants, l'amélioration des conditions de travail pour les personnes à besoins spécifiques, la formalisa-

tion de l'économie informelle ou encore l'éradication de la pauvreté, l'objectif étant de promouvoir un développement inclusif et durable, souligne-t-on de même source.

Cette sixième édition du Forum parlementaire sur la justice sociale sera marquée par la participation de responsables gouvernementaux, d'opérateurs économiques et de syndicalistes nationaux et internationaux.

Ce forum international organisé dans le cadre de la poursuite des efforts en faveur de l'institutionnalisation d'un modèle marocain de justice sociale, sera l'occasion d'approfondir la réflexion sur les moyens d'instaurer

un dialogue social inscrit dans une logique contractuelle, participative et périodique, et favorisant la stabilité et la paix sociale ainsi que le développement.

Outre les séances d'ouverture et de clôture, ce 6ème forum comprend trois rencontres-débat sur les thèmes "La place du dialogue social dans les agendas institutionnels aux niveaux international et national", "Le rôle du dialogue social dans l'atténuation des effets fâcheux des crises sur la productivité et le marché de l'emploi" et enfin "les perspectives d'une transition vers une nouvelle formule de dialogue social à l'aune de la consolidation de l'État social".

La résilience, la souveraineté alimentaire et la solidarité

Trois volets ciblés par le programme exceptionnel



Le programme exceptionnel, élaboré par le gouvernement, en exécution des Hautes Orientations Royales, pour atténuer les effets du retard des précipitations, cible trois volets à savoir la résilience, la souveraineté alimentaire et la solidarité, a affirmé l'économiste et spécialiste des politiques publiques, Abdelghani Youmni.

"L'enjeu majeur du programme exceptionnel, décidé par anticipation, est d'atténuer les effets de la sécheresse. Le déblocage de 10 milliards de dirhams (MMDH) vise à protéger le cheptel animal et le capital végétal et forestier pour le volet résilience du trilemme marocain, s'assurer de l'approvisionnement en forages et en blé, pour le volet souveraineté alimentaire

et apporter un appui financier pour les arriérés d'emprunts bancaires des petits agriculteurs et l'assurance récolte, concernant le volet solidarité", a expliqué M. Youmni dans un entretien accordé à la MAP.

Il a, parallèlement, souligné que plus de 75% de l'eau utilisée au Maroc est absorbée par l'agriculture, rappelant que le ministère de tutelle a indiqué dans un rapport de 2018 que la pluviométrie continuera à baisser de 11% et la température augmentera de 1,3°C.

"Face à ce changement considérable et tout aussi progressif, l'équation économique de l'eau mérite résolution tout comme la faible productivité agricole de l'eau au Maroc", a estimé l'économiste.

Il a, en outre, relevé que les objec-

tifs fixés dans le cadre de la stratégie "Génération Green 2020-2030" résument bien le besoin d'une révolution dans le monde rural et reflète une volonté de créer deux locomotives de croissance pour le Maroc, l'une urbaine et l'autre rurale. "Mais cette dernière va devoir composer avec les risques d'épuisement de l'eau et les défis environnementaux".

"Dès lors, c'est dans la perspective de considérer définitivement l'eau comme une ressource stratégique et de transformer les obstacles du stress hydrique en avantages, que le Maroc va devoir s'inspirer plutôt des pays qui possèdent de grandes composantes agricoles dans leur PIB sans posséder l'eau en abondance", a préconisé M. Youmni.

Formation sur l'approche basée sur les droits humains dans la perception du handicap

Société

Une formation autour de l'approche basée sur les droits de l'Homme dans la perception du handicap a été organisée, samedi à Marrakech, au profit des associations oeuvrant dans le domaine du handicap au niveau de la Région Marrakech-Safi.

Initiée par l'Association Rabie El Omor des handicapés, en partenariat avec le Centre national Mohammed VI des handicapés (CNMH), sous le thème "L'approche basée sur les droits de l'Homme dans la perception du handicap : théorie et pratique", cette session de formation a, ainsi, profité à une vingtaine d'acteurs associatifs et de spécialistes engagés sur le terrain, en provenance des différentes provinces de la région Marrakech-Safi.

Lors de cette session, les participants ont suivi une série de présentations axées sur l'approche basée sur les droits de l'Homme dans la perception du handicap (contexte national, Constitution de 2011...), et bénéficié d'une formation pratique sur les techniques de l'élaboration de pétitions ou encore sur les mécanismes du plaidoyer. "Associant les aspects théoriques et pratiques, cette session de formation a pour objectif de renforcer les capacités des acteurs de la société civile dans le domaine du plaidoyer en faveur des personnes en situation de handicap", a souligné le président de l'Association Rabie El Omor des handicapés, Ahmed Maouhoub, dans une



déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'information en continu de la MAP.

Rappelant que cette session s'inscrit dans le cadre du partenariat liant son association au CNMH à travers ses différentes sections, y compris celle de Marrakech, dans le but de renforcer les capacités des associations actives sur le terrain, M. Maouhoub a relevé que la question du handicap jouit d'une importance capitale dans la Constitution de 2011. Et de poursuivre que la Loi fondamentale prévoit, notamment, la

prévention de la discrimination fondée sur le handicap, et la constitutionnalisation des droits politiques, sociaux, économiques et culturels des personnes en situation de handicap.

Pour leur part, les participants ont été unanimes à souligner l'importance et la pertinence de cette session de formation, qui s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par ces instances afin de promouvoir et consolider les droits des personnes en situation de handicap.

Divers

Caravane

Une caravane médicale multidisciplinaire a été organisée, samedi, dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) au profit des mères et des enfants de la commune rurale de Sidi Yahya Zaër, dans la préfecture de Skhirat-Témara. Initiée en partenariat avec l'Association marocaine des mamans solidaires (AMMS), la préfecture de Skhirat-Témara et la délégation du ministère de la Santé et de la Protection sociale, cette caravane s'inscrit dans le cadre du quatrième programme de la 3^e phase de l'INDH, axé sur l'impulsion du capital humain des générations montantes.

Elle a pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'accessibilité à des soins spécialisés pour les femmes et les enfants. Il s'agit, entre autres, du dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus, ainsi que la prise en charge complète de certaines interventions chirurgicales pédiatriques.

Décès

L'ex-bâtonnier de l'Ordre des avocats de Casablanca, Abdellatif Bouachrine est décédé, samedi, à l'hôpital Cheikh Zayed de Rabat, a-t-on appris auprès de l'Ordre.

Selon la même source, feu Bouachrine s'est éteint après avoir été admis en service de réanimation.

Le défunt, né le 10 mars 1953, a occupé le poste de bâtonnier de l'Ordre des avocats de Casablanca pour un seul mandat et de membre de l'Ordre pour deux mandats.

Abdellatif Bouachrine avait aussi été élu, en janvier 2015, secrétaire général de l'Union des avocats arabes.

Mobilisation des conducteurs des calèches touristiques

Objectif : Réussir la campagne nationale de vaccination

Les conducteurs des calèches à Marrakech se sont mobilisés dans le cadre d'une campagne visant à sensibiliser les citoyens sur l'importance de la vaccination anti-Covid-19 comme moyen ultime pour stopper la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus et atteindre, ainsi, l'immunité collective. Les cochers ont ainsi fortement adhéré à cette opération à travers l'installation dans leurs calèches de pancartes incitant les citoyens à se faire vacciner afin de contribuer à consolider les acquis engrangés par le Royaume dans le cadre de sa stratégie nationale de lutte contre la pandémie de Covid-19.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre de l'adhésion volontaire des conducteurs de calèches aux efforts

nationaux visant à réaliser l'immunité collective qui est de nature à réduire le nombre des contaminations et des décès, dans la perspective d'un retour à la vie normale et la reprise de la dynamique touristique et économique.

Les organisateurs de cette campagne ont appelé les citoyens à adhérer de manière effective et responsable à cette campagne nationale de vaccination anti-Covid-19 et à se diriger vers les centres de vaccination ouverts durant toute la semaine.

Avec la décision de réouverture des frontières nationales, la cité ocre aspire à un retour à la normale et à la reprise de l'activité touristique dans cette ville au rayonnement international.

Accident mortel à Dakhla



Huit personnes membres d'une même famille ont trouvé la mort et quatre autres ont été grièvement blessées, dans un accident de la circulation survenu vendredi soir à Dakhla.

L'accident, qui s'est produit à la suite d'une collision entre un véhicule léger et un véhicule 4*4 dans le périmètre urbain, est dû à l'excès de vitesse, a indiqué une source médicale dans une déclaration à la presse. Les huit victimes, tous passagers du véhicule léger, dont des femmes et des mineurs, ont trouvé la mort sur le coup, a précisé la même source. Les quatre blessés ont été évacués d'urgence vers l'hôpital régional Hassan II de Dakhla pour recevoir les soins nécessaires, tandis que les

dépouilles ont été transférées à la morgue de cet établissement de santé.

Par ailleurs, le ministre du Transport et de la Logistique, Mohammed Abdeljalil, a affirmé qu'en plus de son coût économique, qui s'élève à 1,7% du PIB, la sécurité routière représente un lourd fardeau social en enregistrant plus de 3.500 tués et plus de 10.000 blessés graves chaque année.

Ainsi, le Maroc a érigé la sécurité routière en priorité nationale et adopté sa première stratégie nationale en la matière en 2005, à l'occasion de la 1^{ère} réunion de la commission ministérielle chargée de la sécurité routière, qui fut présidée par S.M le Roi Mohammed VI.



La tension monte à Ottawa entre la police et les derniers manifestants



Les policiers ont repris samedi le contrôle d'un axe majeur devant le Parlement canadien, utilisant des "substances irritantes" pour déloger les centaines de camionneurs qui paralysent encore le centre d'Ottawa, protestant depuis plus de trois semaines contre les mesures sanitaires.

"Les manifestants continuent d'être agressifs et de s'en prendre aux officiers. Ils refusent d'obtempérer aux ordres de se déplacer", ont indiqué dans un tweet les autorités de

cette ville d'ordinaire très calme où la tension est montée d'un cran après des heurts dans la nuit de vendredi.

Face à ces protestataires récalcitrants, dont certains jetaient des fumigènes à l'encontre de la police et formaient une chaîne humaine, les autorités ont dit avoir utilisé des "substances irritantes". Elles ont regagné samedi à la mi-journée le contrôle de la principale rue devant le Parlement, procédant à l'arrestation de 47 personnes dont certaines munies de feux d'artifice.

Quelques instants avant un nou-

vel assaut de la police, les manifestants toujours sur place nettoyaient leurs pancartes recouvertes de neige, dénonçant les mesures sanitaires liées au Covid-19. D'autres essayaient de se réchauffer près d'un feu de camp sous les klaxons frénétiques des camions encore présents. "Je ne pars pas", assure Johnny Rowe auprès de l'AFP, balayant d'un revers de la main les risques d'arrestation. "Il n'y a pas de retour en arrière possible", dit-il. "Tout le monde ici, moi inclus, a vu sa vie détruite par ce qu'il s'est passé ces deux der-

nières années".

"Toute personne trouvée dans la zone" du centre de la capitale canadienne "sera arrêtée" a prévenu la police sur Twitter samedi, accusant les camionneurs, nombreux à être venus accompagnés d'enfants, de mettre ces derniers en danger. Plus tôt dans la matinée, les autorités avaient déjà souligné s'être équipées "de casques et de matraques" face à l'agressivité accrue des manifestants.

De nombreux camionneurs ont cependant choisi de partir d'eux-mêmes et d'enlever leur poids lourd

des rues. "Je pars aujourd'hui", lance Vince Green qui explique devoir retourner à Calgary dans l'Alberta pour s'occuper de ses enfants. Sa femme infirmière a perdu son emploi, dit-il, en raison de son refus de se faire vacciner. Minimisé au départ par les autorités, ce mouvement dit "Convoi de la liberté", initié fin janvier, est parti de camionneurs protestant contre l'obligation d'être vaccinés pour passer la frontière entre le Canada et les Etats-Unis. Mais les revendications se sont étendues à un refus de l'ensemble des mesures sanitaires et, pour de nombreux manifestants, à un rejet du gouvernement de Justin Trudeau.

Après une journée de fermeture exceptionnelle due au contexte sécuritaire, le Parlement a repris samedi ses travaux autour de l'utilisation de la loi sur les mesures d'urgence décrétée par le Premier ministre canadien, qui a par ailleurs convoqué samedi une réunion de crise. La chambre examine depuis jeudi la mise en oeuvre de cette loi invoquée lundi par Justin Trudeau pour mettre un terme aux blocages "illégaux" en cours dans le pays. C'est seulement la deuxième fois que cette disposition est utilisée en temps de paix, et elle est très contestée par l'opposition conservatrice.

Justin Trudeau a assuré que la loi ne serait pas utilisée pour envoyer l'armée contre les manifestants ou limiter la liberté d'expression. Le but est simplement "de faire face à la menace actuelle et de maîtriser pleinement la situation", avait-il affirmé en fin de semaine.

Six pays africains auront leur propre production de vaccins à ARNm

Six pays d'Afrique ont été choisis pour héberger leur propre production de vaccins à ARN messager (ARNm), a annoncé vendredi l'OMS en désignant les premiers bénéficiaires d'un programme mondial de fabrication de ces vaccins.

L'Afrique du Sud, l'Egypte, le Kenya, la Nigeria, le Sénégal et la Tunisie ont été choisis par l'Organisation mondiale de la santé afin de permettre au continent africain, qui a souffert d'un accès restreint aux vaccins anti-Covid, de fabriquer ses propres vaccins pour lutter contre la pandémie de coronavirus mais aussi d'autres maladies. "La pandémie de Covid-19 a montré, mieux que n'importe quel autre événement, que s'en remettre à une poignée d'entreprises pour fournir des biens publics mondiaux est restrictif et dangereux", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. "La meilleure façon de faire face aux urgences sanitaires et de

parvenir à une couverture sanitaire universelle est d'accroître considérablement la capacité de toutes les régions à produire les produits de santé dont elles ont besoin", a-t-il ajouté.

M. Tedros n'a cessé de réclamer un accès équitable aux vaccins afin de venir à bout de la pandémie, et il s'insurge régulièrement contre le fait que les nations riches se soient accaparé les doses pour elles-mêmes, laissant ainsi l'Afrique sans grand accès à la vaccination. "C'est une avancée majeure vers la souveraineté de l'Afrique en matière de vaccins. L'objectif est qu'en 2040, 60% des vaccins produits en Afrique soient administrés en Afrique", s'est félicitée à Bruxelles la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, lors d'une conférence sur cette décision. "Nous ne pourrions pas être plus heureux", lui a répondu le président sud-africain Cyril Ramaphosa.

"Cet événement est d'une impor-

tance historique", a renchéri le président kényan Uhuru Kenyatta, quand le président sénégalais Macky Sall saluait "un grand jour pour l'Afrique et pour l'Europe". Le président sud-africain a néanmoins réclame que les programmes de santé mondiaux s'engagent à acheter des vaccins produits en Afrique pour les redistribuer localement: "Sans un marché en Afrique même, la commercialisation des vaccins produits dans les nouveaux [centres] s'effondrera", a-t-il prévenu.

Cyril Ramaphosa a de nouveau exigé une levée des brevets des laboratoires pharmaceutiques occidentaux, afin de conforter durablement l'industrie africaine. Opposés à une levée des brevets, Ursula von der Leyen et Emmanuel Macron ont défendu le choix d'un transfert de technologie, y compris "la plus confidentielle", une solution qui protège selon eux la propriété intellectuelle. "On doit protéger la pro-

priété intellectuelle, car il est très important de continuer à créer", a argué le président français. "Avec ce transfert de technologie, nous limitons les profits des laboratoires", a affirmé la présidente de la Commission.

Actuellement, 1% seulement des vaccins utilisés en Afrique sont produits sur ce continent de quelque 1,3 milliard d'habitants. En 2021, l'OMS a soutenu un laboratoire de technologie ARNm en Afrique du Sud pour aider les fabricants des pays à revenus faibles ou intermédiaires à produire leurs propres vaccins. Le rôle du programme mondial de l'OMS est de veiller à ce que les fabricants de ces pays disposent du savoir-faire pour produire ces vaccins à ARNm, technologie utilisée par les laboratoires Pfizer-BioNTech et Moderna.

Ces nouvelles unités, destinées tout d'abord à lutter contre le Covid-19, pourront produire d'autres vaccins et traitements, tels que l'insuline, des

médicaments anti-cancer, et, potentiellement, des vaccins contre le paludisme, la tuberculose et le VIH.

L'OMS a déclaré qu'elle travaillerait avec les six premiers pays choisis pour élaborer une feuille de route en matière de formation et de soutien afin qu'ils puissent commencer à produire des vaccins le plus rapidement possible. La formation doit commencer en mars. La Commission européenne, avec la France, l'Allemagne et la Belgique, investit 40 millions d'euros pour aider au transfert technologique. Le centre sud-africain produit déjà des vaccins ARNm en laboratoire et est en train de passer à l'échelle commerciale.

Plus de 10,4 milliards de doses de vaccin anti-Covid ont été administrées dans le monde, et près de 62% de la population mondiale a reçu au moins une injection. Cependant, seuls 11,3% des Africains avaient été complètement vaccinés au début du mois de février.

“Hirak” an 3

Répression, replâtrage et faux fuyants

Trois ans après le déclenchement le 22 février 2019 en Algérie du “Hirak”, qui a chassé le régime de Bouteflika du pouvoir, le système politique en place semble plus que jamais bloqué, inaudible aux revendications d'une jeunesse désabusée, pour la liberté, la démocratie et la dignité.

Selon un grand nombre d'organisations de défense des droits humains et de partis politiques, il s'agit d'un système en crise de légitimité, sclérosé et incapable d'engager un véritable changement dans le pays. Le régime algérien, incapable devant les demandes du “Hirak”, ne trouve pas mieux que d'utiliser l'appareil policier et une justice aux ordres pour réprimer toute contestation, toute expression libre. Cela au moment où les Algériens expriment une même préoccupation, un besoin insatiable pour le changement et une impatience légitime de voir le pays se forger un avenir à la mesure de ses considérables potentialités humaines et naturelles et qui soit porteur d'apaisement et d'intégration nationale, de démocratie, de justice et de bonne gouvernance et bannissant, à tous les niveaux, la médiocrité, la corruption, l'injustice, le clientélisme et le népotisme.

En dépit de la bouffée d'oxygène, momentanée, dont a profité le pays à la faveur de l'envolée des cours des hydrocarbures, l'Algérie reste empêtrée dans une impasse politique et une crise socio-économique dont l'enchevêtrement est annonceur de tous les périls.

D'aucuns ne peuvent nier que l'Algérie connaît, depuis un certain temps, une crise politique, sociale et économique, avec un régime impopulaire confronté à la fois au soulèvement populaire du Hirak depuis février 2019, à la forte dépendance du pays vis-à-vis de la rente pétrolière et à l'incapacité du pouvoir en place d'apporter des solutions à une jeunesse de plus en plus désabusée et gagnée par le désespoir.

Tous ces ingrédients, ajoutés à des perspectives particulièrement alarmantes, ont constitué la toile de fond du Hirak, ce mouvement qui marque une exaspération, de plus en plus lancinante, nourrie par des réalités sociales en dégradation rapide dans un horizon menaçant. Gagné par une sorte de myopie, le système algérien préfère tourner le dos à cette dure réalité et faire une fuite à l'avant. Au moment où tout le monde réclame le changement, le pouvoir s'est donné pour mission de baïllonner les médias, les opposants politiques et les manifestants à coups de peines de prison, de censure et de traque policière.

Pour cette raison et bien d'autres, le mouvement Hirak ne semble pas, trois ans après, prêt à baisser les bras et ses militants de plus en plus nombreux expriment une forte détermination à user de leur arme pacifique



redoutable de protestation pour un vrai changement politique et pour l'amélioration de la situation socio-économique des Algériens.

La grande vitalité du mouvement Hirak se nourrit, justement, de l'incapacité du régime à se réformer. L'ère d'Abdelmadjid Tebboune n'a, en rien, changé les pratiques de l'époque de Bouteflika, que ce soit la répression ou la corruption, déplorent plusieurs partis de l'opposition. Si quelques hommes politiques ont été remplacés, le système érigé par l'ancien président demeure, pérennisant gabegie et politique de la rente. Ce qui fait dire à de nombreux observateurs et spécialistes que le président Tebboune ne fait que reproduire l'ancien système.

À l'occasion du troisième anniversaire du “Hirak”, le pouvoir algérien semble plus que jamais désespéré, agissant sans boussole optant tantôt pour le replâtrage pour s'épargner d'une explosion sociale dont les symptômes, selon la Banque Mondiale, annoncent son imminence et tantôt pour une répression tous azimuts de toute expression et de toute voix discordante.

En effet, selon le comité national pour la libération des détenus, pas moins de 300 personnes, accusées entre autres d'atteinte à la sûreté de l'Etat, d'atteinte à l'intégrité du territoire, d'actes subversifs croupissent actuellement dans les prisons.

La plupart sont poursuivies pour avoir simplement exprimé une opinion, à travers notamment des publications sur les réseaux sociaux.

Face à la gravité de la situation, organisations internationales, observateurs, activistes de la société civile et ONG ne cessent de tirer la sonnette

d'alarme sur la dérive autoritaire du régime Tebboune, la répression policière, les arrestations abusives et sur les atteintes répétées aux droits de l'Homme.

Le régime, dans sa quête d'une légitimité perdue, multiplie les arrestations et les poursuites judiciaires visant opposants politiques, militants hirakistes, avocats et journalistes indépendants.

À cet effet, le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) vient justement d'exprimer ses inquiétudes face à l'instrumentalisation des lois antiterroristes contre ce mouvement pacifique, expliquant que “toute personne qui scandé des slogans où rédige des articles jugés critiques à l'égard de la classe politique s'expose à une grave accusation de terrorisme, au titre de l'article 87 bis du code pénal algérien”.

De son côté, l'Observatoire Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme a exprimé sa “profonde préoccupation” quant à la dégradation de la situation des droits humains en Algérie. “Les autorités algériennes ont pratiqué des mesures arbitraires contre des dizaines de prisonniers d'opinion en grève de la faim, protestant contre la prolongation de leur détention sans justifications légales et les intentions de les juger pour des charges liées au terrorisme et autres”, dénonce-t-il.

En même temps, plusieurs militants alertent sur l'état que le régime resserre autour des activistes des droits de l'Homme, des journalistes, et même autour de partis politiques fondés depuis des décennies. La Ligue Algérienne pour la Défense des

Droits de l'Homme (LADDH), par exemple, dénonce et expose le modus operandi des autorités algériennes pour traquer et faire emprisonner les militants du Hirak.

La dérive autoritaire du régime est reflétée à plusieurs niveaux. D'abord la maltraitance dans les prisons où on signale que pas moins de quarante détenus ont entamé le 28 janvier dernier une grève de la faim à la prison d'El-Harrach, à Alger, pour dénoncer leurs conditions de détention ainsi que les fausses accusations et les prolongations de détention provisoire injustifiées dont ils font l'objet.

Le raidissement du régime s'explique par le fait que les “autorités algériennes veulent quoi qu'il en coûte se maintenir au pouvoir quitte à écraser toute opposition ou à piétiner les droits à la liberté de réunion, d'association et d'expression”.

Les partis politiques qui ne partagent pas l'approche Tebboune ne sont pas mieux lotis et certains viennent de payer le prix fort de leur engagement. Tel fut le cas de partis qui ont osé critiquer haut et fort le gouvernement et de ceux qui ont boycotté la dernière élection présidentielle.

Au cours du seul mois de janvier 2022, les autorités algériennes ont suspendu un parti politique et ont menacé deux autres de subir le même sort. Le Parti Socialiste des Travailleurs (PST), formation politique d'opposition proche du Hirak, vient de faire l'objet d'une dissolution par le conseil d'Etat, la plus haute autorité judiciaire. Le PST a été condamné pour “ne pas avoir respecté la législation régissant le fonctionnement des partis politiques et pour ne pas avoir

organisé une conférence générale à temps pour renouveler sa direction”.

Le Conseil d'Etat, faut-il rappeler, avait déjà dissous en 2021 deux partis de l'opposition, l'Union pour la démocratie et le Front algérien démocratique. Les raisons avancées étaient toujours les mêmes : “le non-respect des lois régissant les partis politiques”.

Dans cette répression systématique, les médias ne sont pas non plus épargnés. Dans sa politique de censure et de tolérance zéro face à la critique, le système algérien a pris pour cible les médias nationaux et internationaux. Le ministère algérien de la Communication a retiré son accréditation à des médias internationaux comme la chaîne de télévision française “France 24”, la chaîne “Al-Arabia” et d'autres chaînes étrangères présentes en Algérie et qui travaillent essentiellement dans un vide juridique.

La dérive autoritaire du régime militaro-politique, son aversion au changement et à toute ouverture, son rejet à toute revendication populaire expliquent bien les déterminants du pouvoir algérien. Un pouvoir qui aime se défaire de ses problèmes sur d'autres pays. Cela s'explique parfaitement par sa recherche incessante de créer des tensions diplomatiques à tous azimuts pour externaliser les problématiques sérieuses de gouvernance et de développement. Parce qu'il est en crise de légitimité et incapable de répondre aux demandes légitimes du “Hirak”, il fait montre d'une agressivité et d'une agitation irrépressibles déclinant son vrai visage et attestant l'absence de boussole guidant son action.

Economie

Des élus mexicains soulignent l'importance de stimuler la coopération économique avec le Maroc

Des élus du Congrès mexicain ont souligné l'importance de renforcer la coopération avec le Maroc, notamment au niveau économique, eu égard à la position géographique et la stabilité politique du Royaume qui en font une destination de choix pour les investisseurs.

La délégation parlementaire mexicaine, qui a participé à une récente rencontre à l'ambassade du Royaume à Mexico, comprenait notamment la sénatrice Veronica Martínez García, et les députés Cristina Amezcua, Rodrigo Fuentes, Tereso Medina, Jaime Bueno et José Antonio Gutiérrez. Ces élus du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) ont relevé, lors de cette rencontre avec l'ambassadeur du Maroc à Mexico, Abdelfattah Lebbar, que le Maroc est particulièrement attractif pour l'investissement étranger, étant un des pays les plus compétitifs dans la région.

Dans ce sens, l'accent a été mis sur les opportunités de renforcer la coopération et la complémentarité économique entre Rabat et Mexico dans de nombreux domaines, ainsi que le développement de la coopération Sud-Sud. Les deux parties ont également passé en revue les moyens pour le développement des relations bilatérales, notamment dans les domaines revêtant une grande importance pour les deux pays, en premier lieu l'agriculture, l'industrie automobile et l'aviation.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres organisées par l'ambassade du Maroc au Mexique avec différentes formations politiques mexicaines, pour échanger et faire la lumière sur les opportunités et les perspectives de partenariat et de coopération.

Rencontre à Marrakech sur les nouveautés de l'Instruction Générale des Opérations de Change de 2022



"La nouvelle version de l'Instruction Générale des Opérations de Change de 2022" est le thème d'une rencontre de communication organisée vendredi, à l'initiative de la Chambre de Commerce, d'Industrie, de Services (CCIS) et le Centre Régional d'Investissement (CRI) de Marrakech-Safi.

Animée par le chef de la Division Veille et Réglementation au sein de l'Office de changes, M. Abdelmoutalib Berrada, cette rencontre a été destinée à informer sur les dernières nouveautés du secteur de changes de devises, ainsi que sur les avantages de cette nouvelle version de l'Instruction Générale des Opérations de Change (IGOC) en faveur des opérateurs économiques.

Intervenant à l'ouverture de cette rencontre, le président de la CCIS de Marrakech-Safi, M. Kamal Ben Khalid, a souligné que les nouvelles dispositions de l'IGOC 2022 visent à soutenir les opérateurs économiques, à promouvoir les exportations marocaines, à insuffler une nouvelle dynamique au développement des

start-up, et à garantir de nouveaux avantages de change en faveur des personnes physiques.

"Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de la Chambre pour le mandat 2021-2027, visant à accompagner les nouveautés juridiques relatives aux affaires et aux entreprises", a-t-il ajouté, exprimant l'engagement de la CCIS de Marrakech-Safi à accompagner les différents opérateurs économiques pour la réussite de leurs projets et leur permettre de relever les défis imposés par les mutations accélérées que connaît l'environnement économique mondial.

Lors de cette rencontre de communication, M. Berrada a présenté les principes fondamentaux de la réglementation des changes, l'évolution de la réglementation des changes, la démarche d'actualisation de l'IGOC ainsi que les avantages en faveur des personnes morales, les start-up et les exportateurs. Il s'agit aussi des facilités en faveur des importateurs de biens et de services, les facilités en faveur des personnes morales, des organismes

financiers, les étrangers résidents et non-résidents et en faveur des ex-Marocains Résidents à l'étranger (MRE).

Par la suite, la parole a été donnée à l'assistance, l'occasion de soulever nombre de questions sur les dispositions de la nouvelle version de l'IGOC ainsi que sur les nouvelles mesures introduites en faveur des opérateurs économiques.

Cette rencontre a connu la participation, notamment d'opérateurs économiques de la région, de représentants des banques au niveau de la région, des agences de voyage, des comptables, des propriétaires de bureaux de change, des exportateurs en plus de représentants d'associations professionnelles. L'Office des Changes vient de publier la nouvelle version de l'IGOC, dont les dispositions sont entrées en vigueur à partir du 3 janvier 2022.

L'IGOC apporte d'importantes mesures de libéralisation et d'assouplissement aussi bien pour les opérations courantes que pour les opérations en capital confortant, ainsi, le processus de libérali-

sation de la réglementation des changes et consolidant le régime de convertibilité.

La nouvelle Instruction introduit un ensemble de mesures visant essentiellement à accompagner les opérateurs économiques, à promouvoir les exportations marocaines, à donner une forte impulsion au développement des Start-up et à garantir aux personnes physiques un meilleur accès aux devises étrangères.

L'IGOC 2022 intègre un ensemble de dispositions orientées dans une large mesure vers l'instauration de la confiance, l'amélioration du climat des affaires et la contribution à l'effort de relance de l'économie nationale, en offrant plus de flexibilité réglementaire, en parfaite concertation avec les différents partenaires.

Les nouvelles mesures introduites par l'IGOC 2022 visent à encourager l'acte d'exporter et d'investir, à accompagner les opérateurs économiques, à donner une forte impulsion au développement des Start-up et à garantir aux personnes physiques un meilleur accès aux devises étrangères.

L'aménagement de la route nationale entre Laâyoune et Dakhla réalisé à 100%

Les travaux de renforcement et d'élargissement de la route nationale N°1 à 9 mètres entre Laâyoune et Dakhla ont été réalisés à 100%, a annoncé samedi le directeur de la Direction provisoire de l'aménagement de la RN1 entre Tiznit et Dakhla, Mbarek Fancha. Ce chantier, qui fait partie du méga projet de la voie express Tiznit-Dakhla, a mobilisé une enveloppe budgétaire estimée à 900 millions de dirhams, a déclaré à la presse M. Fancha, en marge d'une visite de terrain d'une délégation de la commission de l'intérieur, des collectivités territoriales et des infrastructures à la Chambre des conseillers.

Le responsable a ajouté que l'avancement global de la voie express reliant Tiznit à Dakhla, qui s'étend sur 1055 Km pour un coût global d'environ 10 milliards de dirhams, a atteint 72%, rappelant que ce projet gigantesque comprend aussi la construction de 16 ouvrages d'art.

En présence du wali de la région Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdeslam Bekrate, la délégation parlementaire s'est informée de l'avancement des travaux de ce

projet phare dans la région, qui a atteint 81%. Ainsi, les membres de la délégation se sont rendus au chantier de reconstruction de l'ouvrage d'art sur Oued Sakia El Hamra situé à l'entrée nord de la ville de Laâyoune. La réalisation de ce projet, dont le taux d'avancement est de l'ordre de 90%, nécessite la mobilisation d'une enveloppe budgétaire de 106 MDH. Ils ont également suivi des explications sur les projets d'une route de contournement de la ville de Laâyoune (59 MDH) et d'un ouvrage d'art de 1750 m pour un montant global de 1 milliard de dirhams.

La voie express Tiznit-Dakhla, objet d'une convention de partenariat signée devant SM le Roi Mohammed VI à Laâyoune en 2015, vise à aménager un axe routier avec de normes techniques de taille entre les provinces du Sud et les autres régions du Royaume, réduire le temps de transport et améliorer le confort et la sécurité routière, à même de faciliter le transport des marchandises entre les villes du Sud du Maroc et les grands centres de production et de distribution.

Ce chantier phare, qui s'inscrit dans le



cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud du Royaume, va renforcer de manière constante les liens économiques et commerciaux entre le Maroc et sa profonde africaine. Il est le fruit d'un partenariat entre le ministère de

l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'eau, le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Économie et des finances, ainsi que les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra, Guelmim-Oued Noun, Dakhla-Oued Eddahab et Souss Massa.

Face à l'inflation, désaccord à la Fed sur le rythme de hausse des taux

La banque centrale américaine s'apprête à relever ses taux directeurs, pour lutter contre l'inflation, mais deux camps s'affrontent au sein de l'institution: ceux qui veulent agir vite et plaident pour une forte hausse, face aux partisans d'une première augmentation plus modérée. "Personnellement, je ne vois aucun argument convaincant pour y aller fort au début", a déclaré vendredi le président de la Fed de New York, John Williams, à des journalistes en marge d'une conférence en ligne à l'Université de New Jersey City.

Face à une inflation au plus haut depuis 40 ans, le débat n'est en effet plus de savoir si la puissante Réserve fédérale commencera ou non en mars à relever ses taux, mais de combien: 25 ou 50 points de base (soit 0,25 ou 0,50 point de pourcentage). "Je ne pense pas que nous ayons besoin d'aller très vite au début", a souligné John Williams, qui préfère par la suite, selon l'évolution de la situation, "ralentir ou accélérer". D'autres responsables ne partagent pas cet avis, notamment James Bullard, président de l'antenne de St. Louis de la Fed, qui plaide pour que les taux soient relevés au total de 100 points de base au cours des trois réunions au programme de la Fed d'ici le 1er juillet. Ce qui suppose au moins une hausse de 50 points. "Nous avons été surpris par la forte inflation. (...) Notre crédibilité est en jeu ici", avait-il indiqué lundi. Il avait mis en avant la nécessité de "réagir aux chiffres", mais "de manière organisée et sans perturber les marchés". "Je pense que ma position est bonne et j'essaierai de convaincre mes col-



lègues qu'elle est bonne", avait-il ajouté, avant de réitérer, jeudi, ses craintes de voir une inflation "hors de contrôle". C'est en mai 2000 que la Fed avait, pour la dernière fois, eu recours à une hausse de 50 points de base. La première économie du monde s'est rétablie des dommages causés par la pandémie de Covid-19. Mais elle est à présent menacée par un danger qu'elle n'avait plus vu depuis 40 ans: une inflation trop forte. La hausse des prix a atteint 5,8% en 2021, selon l'indice PCE qui est privilégié par la Fed, son rythme le plus élevé depuis 1982, et surtout bien supérieur aux 2% à long terme que vise l'institution monétaire.

L'inflation sous-jacente, qui exclut les

prix volatils de l'énergie et de l'alimentation, s'est élevée à 4,9%. Relever les taux directeurs permet de faire baisser l'inflation, en renchérissant le coût du crédit, ce qui fait ralentir la demande de la part des consommateurs et entreprises. Les taux sont depuis près de deux ans dans une fourchette de 0 à 0,25%. Ils avaient été brusquement abaissés en mars 2020, face à l'imminence aux Etats-Unis de la menace liée au Covid-19. John Williams est optimiste quand à un ralentissement de l'inflation, et s'attend à ce que, d'ici fin 2022, "l'inflation des prix PCE revienne à environ 3%, avant de baisser encore l'année prochaine alors que les problèmes d'approvisionnement continueront

de s'atténuer". Il table par ailleurs sur "une croissance du PIB d'un peu moins de 3% cette année" et un taux de chômage "autour de 3,5%" fin 2022. Lorsque les taux auront commencé à remonter, "l'étape suivante consistera à entamer le processus de réduction (...) de nos avoirs en bons du Trésor et en MBS (produits financiers adossés à des prêts immobiliers, NDLR)", a-t-il souligné. Autrement dit, commencer à réduire le bilan de la Fed, gonflé par deux années d'achats d'actifs. "En supposant que l'économie se développe à peu près comme prévu, je prévois que ce processus commencera plus tard cette année", a souligné M. Williams.

Gad Elmaleh *Eternel "blédard"* de la "rigolade", revient sur scène



"Ma grand-mère m'a appris que la rigolade, c'est comme les essuie-glaces, ça n'arrête pas la pluie, mais ça fait avancer!": six ans après son dernier seul en scène, Gad Elmaleh est de retour, pour la première fois depuis des accusations de plagiat, dans un spectacle plus intime.

A 50 ans, c'est en assumant un tournant artistique, imposé selon lui par l'âge de la maturité, que l'humoriste retrouve la scène. "Dans la carrière d'un artiste, il y a un moment où il se livre sans appréhender les conséquences. C'est mon cas. La volonté de plaire n'est plus la priorité. Plaire n'est plus qu'une jolie conséquence", confie-t-il dans un entretien avec l'AFP. "Est-ce que tu crois que toutes les vanes étaient de lui?", fait-il dire dans ce nouveau show à un fan imaginaire, déclenchant le fou-rire des 4.500 spectateurs du Dôme de Paris - Palais des sports où il se produit jusqu'au 26 février, avant une tournée jusqu'à la fin mai.

En 2019, l'humoriste star avait été accusé de plagiat sur les réseaux sociaux, avant de reconnaître cette même année "une partie de vrai" dans ces accusations. Dans sa loge, Gad Elmaleh confie les avoir ressenties "douloureusement": "Ce moment de ma vie a été très violent. Une remise en question qui m'a conduit à faire le tri dans mes relations professionnelles et amicales". "J'ai une part de responsabilité. Je l'ai analysée", ajoute-t-il. "Cette secousse m'a servie même si l'exécution a été disproportionnée. Ma réponse, elle est sur scène!".

Ses nouvelles répliques s'inspirent autant de ses relations avec la famille de Monaco depuis sa relation avec Charlotte Casiraghi --avec qui il a eu un fils--, que des réseaux sociaux, des parents d'élèves trop investis ou du vivre-ensemble.

Dans toutes les situations, Gad Elmaleh, né dans une famille juive berbère marocaine, estime qu'il sera toujours un "blédard", d'où le titre de ce nouveau spectacle: "D'ailleurs".

"Partout, je me sens d'ailleurs. Le syndrome du blédard, c'est quand tu es invité et que tu crois qu'on ne va pas te laisser entrer", résume-t-il sur scène, en racontant un dîner "à la bonne franquette" au palais de Monaco, en présence de sa mère. "L'oncle de mon ex, c'est le Prince (Albert de Monaco, ndr). Moi, mon oncle, il a une auto-école à Sarcelles", lance-t-il au public. "Ma mère lui a fait une révérence de Ouarzazate", ville du Maroc "et l'a appelé Mon Ordonnance". "Le Prince a vu le show. Il a énormément d'auto-dérision", assure Gad Elmaleh à l'AFP. "C'est sur scène que je me sens bien", ajoute l'humoriste. Né au Maroc, Gad Elmaleh rappelle que s'il est bien résident français et paye ses impôts en France, il n'a "qu'un titre de séjour".

"Il y a quelques années, j'ai entrepris des démarches pour la nationalité française, mais je me suis découragé. La seule chose que ça m'apporterait, et qui n'est pas anodine, c'est le droit de vote".

Sur scène, Gad Elmaleh assure

"qu'il aime la France encore plus depuis un séjour de plusieurs années aux Etats-Unis" où il a tenté le rêve américain. Un peu plus tard, il fait l'éloge hilarant du célibat choisi qui lui a permis de visiter Venise dans la solitude la plus profonde, avec le réconfort d'un gondolier attristé.

Sur un registre plus politique, Gad Elmaleh prône le vivre-ensemble dès la petite enfance "afin qu'il soit organique et non pas chorégraphié", estimant sur scène que "la laïcité, ça veut dire pratiquer la religion que l'on veut, comme on veut mais sans emmerder l'autre". En final, l'humoriste imagine ses funérailles dans une église: "Les obsèques cathos, c'est la classe. Les gens pleurent dignement. Il n'y a pas une tante qui se jette sur le cercueil". "J'ai envie qu'on se marre", prévient-il toutefois, en souvenir de sa grand-mère pour qui il a fait, enfant, ses premiers sketches en imitant les voisines de Casablanca. "Il n'y a pas un jour où je n'essaie pas de transmettre la rigolade".

"Les sentiers de l'indiscipline", nouvel ouvrage de Driss Ksikes présenté à l'IF de Rabat

Le nouvel ouvrage de l'écrivain et chercheur, Driss Ksikes, "Les sentiers de l'indiscipline", un essai littéraire considéré comme une ode à "l'indiscipline" pour sortir des sentiers battus, a été présenté vendredi à l'Institut français de Rabat. L'essai de 309 pages s'ouvre sur un "Pré-texte", qui traite des divers sentiers de l'indiscipline arborant l'image des artistes, savants, lettrés ou tout simplement passionnés "résolument réfractaires aux dogmes, qui pensent hors de toute chapelle et se mettent en quête de sens sans prétendre en donner".

L'auteur a, à travers son livre structuré, tenté de définir "quand même" l'indiscipline, adoptant une fable personnelle, un anti-dictionnaire et s'accordant à son carnet de bord, avec un envers du regard et des portraits de penseurs notamment celui de Fatema Mernissi, qui selon l'auteur représente "l'indiscipline d'une féministe, qui se veut irréductible à son étiquette et ne se dé-

crète pas. Elle s'incarne (in)consciemment, patiemment, comme un dessin secret, éprouvé".

Il a, en outre, mis en avant une "éloge" du non-savoir, qui est à la fois mystique, sociale, psychanalytique et enfin fortement revendiquée par des écrivains de fiction à l'écoute du monde réel. M. ksikes offre aux lecteurs un tapis de citations philosophiques sur le sujet notamment avec l'écrivain japonais Haruki Murakami, avec une déclaration où il explique qu'il a "appris par la pratique, bien plus que dans les universités, les multiples facettes de l'humain".

Invitant à sortir de l'entre-soi, premier pas éthique, nécessaire pour déconcentrer son propre regard, l'écrivain affirme dans son livre une prise de conscience d'un besoin éminent "d'air", basée sur l'observation, le changement de point de vue pour ainsi se libérer des entraves qui l'empêchaient d'être pleinement citoyen. Pour lui, "l'indiscipline

amène constamment à regarder les choses de manière oblique, à ne pas se suffire de ce qui est donné à consommer, à s'astreindre à le penser, l'interroger et pour mieux le comprendre, s'accorder des détours inattendus".

Ce livre est le fruit d'une réflexion mûrie depuis plus d'une dizaine d'années, a indiqué l'auteur dans une déclaration à la presse, ajoutant que son écriture qui s'est étalée sur trois ans, s'articule autour de la notion de l'indiscipline, "souvent considérée de manière négative" portant vers son refus.

Adoptée de manière plus complexe et plus large, "l'indiscipline" permet de sortir des sentiers battus et des cadres définis pour observer de manière plus large, a-t-il expliqué en marge de la présentation de son livre, notant que cet ouvrage qui est en forme d'essai littéraire, met en exergue des portraits de quelques figures (philosophes, écrivains, penseurs...) qui ont "marqué par leur indis-

discipline leur démarche" scientifique.

Pour sa part, la modératrice et sociologue de la littérature, Kaoutar Chaqchaq a relevé dans une déclaration similaire que l'ouvrage de Driss Ksikes est "un geste d'écriture et d'écrivain qui ouvre des pistes de réflexions pour tout individu engagé dans le champ intellectuel marocain". Ce livre "érudit montre les différentes pistes à suivre ou à ne pas suivre en ce qui concerne la pratique de l'indiscipline", a-t-elle expliqué. "Un texte d'espoir qui accueille la complexité philosophique de l'indiscipline".

Dramaturge, écrivain et essayiste, Driss Ksikes dirige le centre de recherche Economia-HEM et mène des travaux à l'intersection de l'art, de la culture, des médias et de l'espace public. Il a reçu le prix Grans Atlas en 2015 pour "Le Métier d'intellectuel, dialogues avec quinze penseurs du Maroc", avec Fadma Ait Mous (Ed. En toutes lettres, 2014).

Le nouvel album de Kanye West disponible exclusivement sur son propre appareil connecté



Le rappeur milliardaire américain Kanye West a prévenu vendredi que son nouvel album ne serait pas disponible sur les grandes plateformes de streaming mais exclusivement sur son propre appareil connecté, une réponse de l'artiste à "l'oppression", selon lui, de l'industrie musicale.

L'homme d'affaires de 44 ans, connu pour ses excentricités et son humeur changeante, a annoncé sur Instagram que ses fans pourraient écouter différentes pistes musicales de son prochain album "Donda 2" - les voix, la batterie, la basse et la mélodie - sur un appareil en forme de petite enceinte connectée et appelé "Stem Player".

Il leur en coûtera 200 dollars à partir du 22 février. "Les entreprises technologiques ont rendu la musique

quasiment gratuite, donc, si on ne monnaie pas des baskets et des tournées, on ne mange pas", a écrit le milliardaire sur son compte Instagram. "Les artistes aujourd'hui ne récoltent que 12% de l'argent que se fait l'industrie (musicale). Il est temps de libérer la musique de ce système d'oppression", a encore lancé Kanye West, appelant ses confrères et consœurs à "prendre le contrôle et à bâtir (leur propre) système. "Personne ne peut me payer pour qu'on me manque de respect. Nous fixons notre propre prix pour notre art", tranche Kanye West, qui se fait dorénavant appeler Ye.

Il a déjà pris position contre les géants du streaming, dans un contexte plus global d'appel au boycott de la plateforme suédoise Spotify lancé par la légende du rock Neil Young, en lutte

contre la désinformation qui serait véhiculée par les podcasts de l'animateur américain Joe Rogan.

Devenu milliardaire grâce à ses chaussures Yeezy avec Adidas, le rappeur a opéré un tournant religieux et mystique, ce qui l'a mené à remporter en 2021 un Grammy Award dans la catégorie "meilleur album de musique chrétienne contemporaine" pour son album "Jesus Is King". Son dernier album, "Donda", est sorti en 2021.

Le rappeur, qui fut l'époux de la richissime star de la télé-réalité Kim Kardashian et dont il est maintenant séparé, avait soutenu Donald Trump en 2016, avant de se présenter lui-même à l'élection présidentielle de 2020, recueillant 60.000 voix dans les douze Etats américains dans lesquels il était qualifié.

Bouillon de culture

Mourad Boudjellal

L'ancien président du Rugby club toulonnais Mourad Boudjellal a annoncé son retour dans l'édition en bande dessinée, avec comme premier titre une fiction sur une présidence Eric Zemmour. "J'ai décidé de revenir dans le monde de l'édition. Et puis j'ai été séduit par la proposition et le projet d'Editis", dit-il dans une vidéo sur Twitter. "C'est une activité qui va prendre beaucoup de place, parce que j'ai une très grande ambition et je crois que le groupe aussi peut faire de grandes choses", a-t-il ajouté. Le nom de la maison est gardé secret pour le moment, a indiqué celle-ci à l'AFP. Son premier titre, à paraître le 10 mars, s'intitulera "Élyzée", avec au scénario l'historien François Durpaire, et au dessin le frère aîné Farid Boudjellal. Ces deux auteurs imaginent une France où Eric Zemmour aurait été élu président de la République. Ils avaient déjà publié en 2015 "La Présidente" (éditions Arènes BD), où c'était Marine Le Pen qui devenait cheffe de l'État. Sur la couverture d'"Élyzée", apparaît la mention "Mourad Editions" où Mourad a été barré pour être remplacé par Maurice, par référence au projet de M. Zemmour d'encadrer strictement le choix des prénoms des nouveau-nés. En octobre, dans l'émission Les Grandes Gueules sur RMC, le candidat à la présidentielle avait lancé à l'homme d'affaires, reconverti dans le football à Hyères (Var): "Vous n'auriez pas dû vous appeler Mourad, car c'était interdit par la loi avant 1993". Mourad Boudjellal avait fondé les éditions Soleil en 1989 à Toulon, et les avait vendues à un allié de longue date, Delcourt, en 2011.

Khmissa & Khmiss

La cérémonie de remise des trophées Khmissa & Khmiss aura lieu les 23 et 24 mars à Casablanca, à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Ce trophée distingue 25 femmes méritantes et porteuses d'espoir dans cinq thématiques majeures, à savoir l'art et culture, l'action sociale et humanitaire, l'éducation et sports, la science et santé et l'entreprise et fonction publique, indiquent les organisateurs. Cette initiative qui se veut innovante, consacre et reconnaît également le comportement civique, courageux, solidaire, respectueux et exemplaire de 25 hommes honorables chevaliers du genre qui ont toujours accompagné et encouragé des femmes de poigne et pleinement responsables, porteuses d'ondes positives et d'éveil universel, au service de la promotion des droits humains, des vertus du dialogue et de la coopération internationale.

L'artiste peintre Hossein Talal tire sa révérence

L'artiste peintre Hussein Talal est décédé, samedi à Casablanca, à l'âge de 80 ans, a annoncé la Fondation nationale des musées. Dans un communiqué, la fondation affirme avoir "appris ce matin, avec une grande tristesse, le décès de l'artiste Hossein Talal et présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à ses proches".

Hossein Talal était une grande figure de la peinture marocaine contemporaine, un peintre accompli par la touche, le travail plastique mais aussi la pertinence du regard et la signification qui se dégage de ses œuvres, ajoute la FNM. Né en 1942 à Chtouka (province d'El Jadida), feu Hossein Talal était le fils de l'une des figures

de proue de l'art contemporain marocain, feu Chaïbia Talal.

Il a participé à de nombreuses expositions à travers le monde. Depuis 1967, il a exposé à la galerie la Roue à Paris et au Salon de Mai au Musée d'art moderne de Paris en 1974. Il compte à son actif plusieurs expositions notamment en Espagne, au Danemark, en Amérique et en Egypte. Le regretté est considéré comme l'un des plus grands artistes plasticiens marocains comme en témoignent plusieurs études et articles critiques qui traitaient de son expérience artistique et célébraient son parcours comme "l'un des symboles de l'art marocain contemporain".



Sécurité en Ukraine et Europe numérique

Horizons

La sécurité européenne s'est de nouveau hissée au sommet de l'agenda géopolitique mondial. Malgré les efforts diplomatiques continus pour désamorcer la crise ukrainienne, la tension et la suspicion entre la Russie et l'Occident ont atteint des niveaux jamais vus depuis la guerre froide. Cela oblige à repenser le cadre actuel de sécurité régionale qui repose sur trois piliers fondamentaux : les Etats-Unis, la Russie et l'Europe.

Relever le défi de la sécurité européenne devait dominer sans aucun doute les discussions entre dirigeants politiques et experts en relations internationales des deux côtés de l'Atlantique lors de la Conférence de Munich sur la sécurité (MSC). Mais, en plus du sort de l'Ukraine, l'impact de l'innovation technologique et numérique sur la sécurité occupera également une place prépondérante.

Les tensions géopolitiques persistantes autour de l'Ukraine reflètent une conception conventionnelle, principalement géographique, de la sécurité - reflétée dans l'utilisation fréquente de termes tels que "sphères d'influence", "expansion de l'OTAN", "intégrité territoriale" et "espace de sécurité post-soviétique". Mais si ce vocabulaire est indispensable pour comprendre l'actuel affrontement OTAN-Russie, les énormes changements géopolitiques induits par la mondialisation et les avancées technologiques des 25 dernières années vont de plus en plus l'éclipser.

En effet, l'interdépendance géopolitique et l'innovation technologique apparemment incessante ont transformé la nature des conflits mondiaux. Comme *Connectivity Wars*, un recueil d'essais publié par le Conseil européen des relations étrangères, le montre clairement, l'hyperconnectivité du système mondial permet aux acteurs - sans recourir à la guerre ouverte - de causer de graves dommages dans d'autres domaines géopolitiques, comme Internet, sur lequel nos économies en sont venues à dépendre.

La dimension cybernétique de la confrontation sur l'Ukraine ne doit donc pas être sous-estimée. En janvier, des cybercriminels ont désactivé plusieurs sites web du gouvernement ukrainien pendant des heures et publié des messages menaçant les citoyens ukrainiens et la confidentialité de leurs données personnelles.

Auparavant, le gouvernement américain avait estimé que la cyberattaque "NotPetya" de 2017 ciblant l'Ukraine avait causé des dommages mondiaux totalisant 10 milliards de dollars, ce qui en faisait la plus destructrice de tous les temps. Le logiciel malveillant a infecté 10% des systèmes informatiques ukrai-



niens avant de se propager dans le monde entier.

Nous ne pouvons pas non plus, comme l'a souligné en 2012 le secrétaire américain à la Défense Leon Panetta, exclure la possibilité apparemment lointaine d'un «cyber Pearl Harbor» qui paralyse les infrastructures critiques des Etats-Unis. Dans tous les cas, les cyberattaques et leurs conséquences deviennent dangereusement fréquentes, et nous manquons encore d'institutions ou d'infrastructures suffisamment solides pour faire face à la menace.

Dans son livre *The Future of Power*, Joseph S. Nye, Jr., de l'Université de Harvard, affirme que l'une des principales tendances du XXIe siècle est la perte d'influence géopolitique des Etats. Le cyberspace en est un exemple clair. Les grandes puissances peuvent avoir une capacité inégale à contrôler la mer, l'espace aérien et l'espace extra-atmosphérique, mais elles ne jouissent pas d'une prédominance comparable dans le monde numérique.

De plus, la nature du cyberspace réduit considérablement le coût des actions offensives. Par exemple, les coûts d'embauche d'un cybercriminel sont minimes par rapport au prix de près de 80 millions de dollars d'un avion de chasse F-35 (sans parler des coûts supplémentaires de maintenance, de munitions et de personnel).

Les discussions au sein du MSC concernant l'aspect cybernétique de la sécurité auront lieu dans le cadre de l'agenda numérique transatlantique, qui a franchi une étape importante l'année dernière lorsque les Etats-Unis et l'Union européenne ont créé le Conseil du commerce et de la technologie. La

question fondamentale est de savoir comment réguler le domaine numérique d'une manière nous permettant de profiter de ses énormes possibilités économiques tout en nous protégeant des risques potentiels qu'il fait peser sur nos démocraties.

L'UE fonde son approche de la réglementation du cyberspace sur deux principes fondamentaux : la concurrence dans le marché intérieur et la vie privée des utilisateurs. En raison du marché important et riche de l'UE et de sa puissance réglementaire, ses règles de concurrence et de protection des données ont donné lieu à ce que l'on appelle «l'effet Bruxelles». Les grandes entreprises technologiques multinationales non seulement se conforment aux règles de l'UE pour faire des affaires en Europe, mais aussi pour éviter d'avoir à faire face à de multiples régimes réglementaires, y compris dans les pays où les normes réglementaires sont moins strictes.

Mais une Europe numérique viable doit inclure un troisième pilier : la sécurité. Comme l'a soutenu Wolfgang Ischinger, le président du MSC, le principe de «sécurité dès la conception» doit être appliqué non seulement aux produits technologiques, mais également à l'élaboration des politiques publiques. Dans la construction d'une Europe numérique, la sauvegarde de la concurrence dans le marché intérieur devrait compléter les considérations concernant la sécurité de l'UE et le statut mondial du bloc. La politique numérique doit donc non seulement promouvoir la croissance économique, mais aussi - surtout - protéger nos droits fondamentaux en tant que citoyens et nous protéger des acteurs

hostiles.

La sécurité numérique n'est pas qu'un caprice des législateurs européens. Selon un récent sondage, 38% des Européens considèrent la sécurité comme leur première priorité numérique. Dans l'UE, les citoyens et les entreprises sont, à juste titre, le point de départ de la législation en matière numérique. Comme la commissaire européenne à la concurrence, Margrethe Vestager, nous l'a récemment rappelé, nous devrions avoir les mêmes droits dans le monde numérique que dans le monde physique. La loi sur les marchés numériques et la loi sur les services numériques proposées par la Commission visent donc à garantir que l'environnement en ligne européen soit régi par les principes de concurrence qui sous-tendent le marché intérieur, tout en protégeant la vie privée des utilisateurs et leurs données personnelles.

Ici, un dialogue constructif entre les institutions publiques, la société civile et le secteur privé sera vital. Avant tout, forger une Europe numérique nécessite la volonté politique qui, en définitive, est le véritable moteur de l'intégration européenne.

Mais ces discussions doivent garder à l'esprit la nature changeante des conflits dans le monde d'aujourd'hui. Comme l'a montré la crise ukrainienne, la sécurité au XXIe siècle a de nombreuses dimensions.

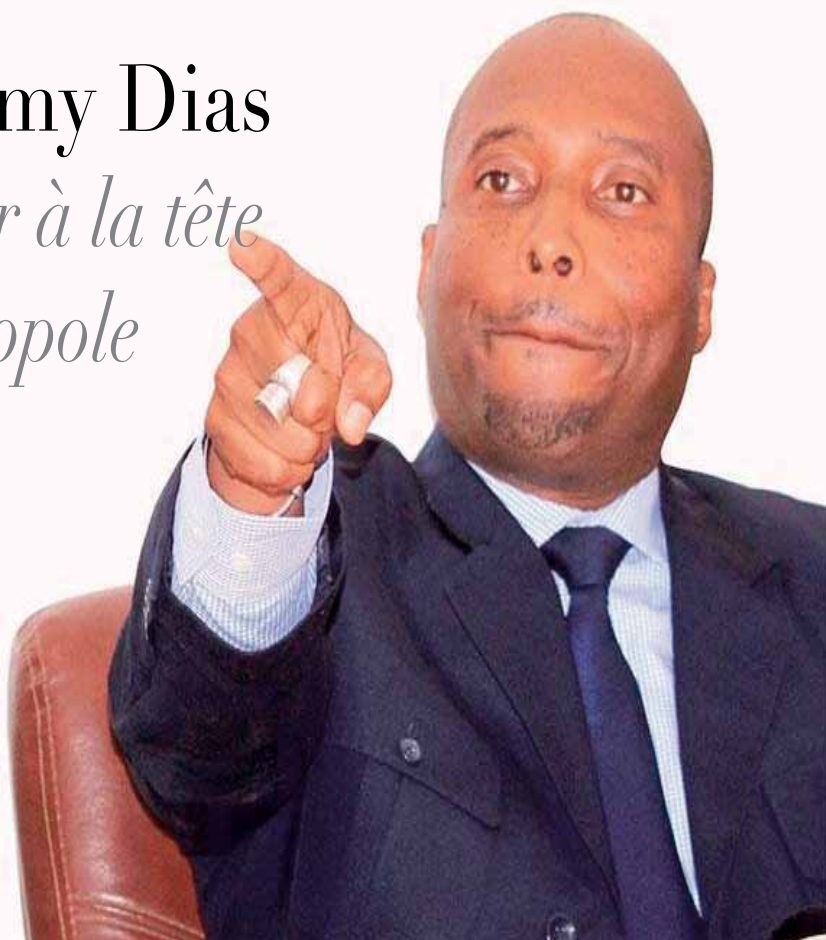
Par Javier Solan

Ancien haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, secrétaire général de l'OTAN et ministre des Affaires étrangères de l'Espagne. Actuellement, il est président d'EsadeGeo - Center for Global Economy and Geopolitics et Distinguished Fellow à la Brookings Institution

Portrait

Barthélémy Dias

Un fonceur à la tête de la métropole dakaroise



La capitale sénégalaise Dakar a un nouveau maire en la personne de Barthélémy Dias, un fonceur qui devra retenir ses coups contre le pouvoir pour gérer une métropole ouest-africaine aux soucis à la mesure de son expansion galopante.

A l'heure de l'investiture jeudi, Barthélémy Dias, 47 ans, n'a pas manqué d'avoir une pensée pour un de ses prédécesseurs, son mentor Khalifa Sall, dont la déchéance en 2017 des mains de la justice pourrait servir de mise en garde.

Dans la salle des délibérations bondée de l'hôtel de ville, il a proposé d'élever Khalifa Sall, arrêté en 2017

pour détournement de fonds publics et définitivement condamné en 2019 avant de bénéficier d'une grâce présidentielle, au rang de maire honoraire.

Khalifa Sall, mentor de M. Dias, ainsi que ses partisans ont toujours contesté les accusations et dénoncé un complot du président Macky Sall (sans lien de parenté), pour l'écarter de la présidentielle de 2019. M. Dias, farouche opposant du président, va lui-même au-devant d'un rendez-vous judiciaire dans lequel il voit également un coup monté du chef de l'Etat.

M. Dias, 47 ans, est convoqué avec d'autres le 2 mars, au tribunal de Dakar pour un procès en appel. Il avait été condamné en 2017 à deux ans de prison dont six mois fermes, couverts par la détention provisoire. Il est accusé d'avoir abattu en 2011 un lutteur parmi des assaillants de la mairie d'arrondissement de Mermoz Sacré-Coeur, à Dakar, qu'il a dirigée de 2009 à 2022.

L'audience du 2 mars est scrutée en raison des éventuelles conséquences sur son éligibilité.

M. Dias dit tenir à ce procès pour être innocenté. Mais quand le procès avait été audencé en novembre, il avait crié à la cabale. Il était alors tête de liste aux municipales dans la capitale, pour le compte d'une coalition nationale conduite par Ousmane Sonko, autre adversaire résolu du

chef de l'Etat.

Le parcours de MM. Dias et Sonko vers le tribunal avait été jalonné de heurts entre sympathisants et forces de l'ordre. MM. Dias et Sonko avaient été interpellés, puis relâchés. Le procès avait été ajourné pour la énième fois.

Combatif, il est arrivé à M. Dias de forcer les barrages lors de manifestations.

C'est "un bagarreur, un baroudeur", dit à l'AFP le journaliste Momar Diougue.

M. Dias a milité au début des années 2000 au Parti socialiste, avant d'en être exclu avec Khalifa Sall en 2017 pour "violences, indiscipline et activités politiques concurrentes".

Il "symbolise l'engagement, la constance et le courage. Il s'est toujours distingué par sa loyauté et sa fidélité. Au plan social, il est d'une grande générosité", dit Moussa Taye, un proche. Les intérêts de Dakar nécessiteraient qu'il ait de bons rapports avec l'Etat.

M. Dias, administrateur de sociétés, pur Dakarois issu d'une famille catholique d'origine capverdienne dans un pays à 95% musulman, se retrouve à la tête d'une ville en mutation rapide, avec les défis de cette transformation.

La métropole concentre sur 0,3 % du territoire la quasi-totalité des ac-

tivités économiques du pays. Elle comptait quelque 400.000 habitants en 1960, et compte près de 4 millions aujourd'hui, presque le cinquième de la population nationale.

Dakar draine les investisseurs, mais aussi les pauvres à la recherche de travail. Les Dakarois sont confrontés aux encombrements malgré de nouveaux échangeurs et un train rapide flambant neuf. Ils se débattent contre les inondations pendant la saison des pluies, contre les problèmes d'assainissement, le sous-dimensionnement des équipements et des services.

M. Dias a dit jeudi vouloir "rendre Dakar propre et désengorger ses voies obstruées", réduire son déficit en équipements sportifs et socio-culturels et moderniser ses écoles.

Pour y parvenir, la Ville dépend en partie des contributions et des plans de l'Etat. Celui-ci a concédé aux élus locaux neuf domaines de compétence dont la culture, l'environnement, la gestion des écoles, le sport et la santé.

"J'invite l'Etat à une collaboration sincère", a dit M. Dias, "je ne suis pas à la tête de la mairie à un poste de combat contre les institutions". Mais, a-t-il ajouté, "je m'opposerai à toute tentative que pourraient perpétrer des opposants à la libre administration des collectivités territoriales".



La capitale sénégalaise concentre sur 0,3% du territoire la quasi-totalité des activités économiques du pays

PALACE VOYAGEURS SARL CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte sous - seing privé en date du 05/12/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes : -objet: RESTAURANT-Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et ce, tant par l'intervention directe, que par la création ou la prise de participation dans d'autres sociétés, existantes ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe. Dénomination : « PALACE VOYAGEURS SARL », - Siège: Résidence Prima Office N°105 Apt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier-Casablanca -Durée : 99 ans.-Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite : - M. RAMI LAHCEN : 500 Parts et Mme JADAOUI KELTOUMA : 500 Parts -Gérance : La société gère administrée par : M. RAMI LAHCEN OU Mme JADAOUI KELTOUMA Pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca. Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 807063 en date du 04/01/2022

N° 1247/PA

STE "FIDMAG - CONSEIL" SARL Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca (0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99 SLIM CALL Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/02/2022 enregistré le 08/02/2022 il a été établis les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : «SLIM CALL» S.A.R.L.A.U. Objet : Exploitant Centre d'appel Téléphoniques (CALL CENTER). L'émission d'appels : qui consiste en la prise de rendez-vous, télévente, fidélisation de clientèle, enquêtes, sondages. La réception d'appels : un service après vente, hot line, prise de commandes. Prestation de tous services.

Siège Social : 29, BD MOHAMED 6, COMPLEXE ROUTE MADIOUNA IMM E3, BUREAU N° 10, 3ème ETAGE CASABLANCA Durée : 99 ans. Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit : Mr SLIM AYMANE : 1.000 Parts Gérance : La société administrée et gérée par M. SLIM AYMANE, gérant unique.

Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année. - Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 18/02/2022 Sous N° 813532 Immatriculé au RC sous N° 533.145 / Casablanca. 13/07/2009 **N° 1248/PA**

SAKHI ALUNOX

I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 02/02/2022 il a été constitué une société SARL dont les caractéristiques suivantes : -Dénomination : SAKHI ALUNOX SARL -Objet Social : Entrepreneur De Menuiserie Aluminium Et Inox, Travaux Divers Ou Constructions (Entrepreneur De), Négociant -Siège social : N° 271 Rue 17 Hassania I Bd La Resistance El Alia Mohammedia -Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à : - Mr. SAKHI HICHAM : 50.000,00 dhs - Mr. KHATARI ANASSE : 50.000,00 dhs TOTAL : 100.000,00 dhs -Durée : 99 ans. -GERANCE : Mr SAKHI HICHAM ET Mr. KHATARI ANASSE, cogérants associés pour une durée illimitée. La signature sociale conjointe.

II- Le dépôt légal et l'immatriculation au RC a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia. **N° 1249/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER DIRECTION ACHATS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° T5691/PIC

Le 23 MARS 2022 à 9 heures (Heure locale). Il sera procédé, dans les bureaux du Centre de Formation Ferroviaire de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI, AGDAL, RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au rabais pour la réalisation des travaux suivants :

Travaux de confection de divers matériels voie et montage à blanc des appareils de voie

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé gratuitement à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du portail ONCF à l'adresse www.oncf.ma suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation

• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à Quinze Mille (15 000.00) DH

• L'estimation annuel des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d' Un Million Six Cent Quatre-Vingt-Cinq Mille Quatre Cent (1 685 400.00) DH TTC

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Achats ONCF (RG.0003/PMC- version 02).

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau indiqué ci dessus à l'adresse susvisée ; - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. **N° 1250/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER POLE FINANCES, ACHATS ET JURIDIQUE DIRECTION ACHATS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° AOTS5686/PFL APPEL D'OFFRES DESTINE AUX PME CONFORMEMENT A L'ARTICLE 139 DU REGLEMENT DES ACHATS ONCF

Le Directeur achats recevra jusqu'au 24 MARS 2022 avant 10 heures au Service Etudes et Travaux, sis 8bis, rue Abderrahmane El Ghafiki, AGDAL - RABAT, les offres relatives à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes: Travaux d'aménagement de la plateforme de chargement de couronnes SELOUANE et le confortement de la fosse de déchargement de la barytine au port BENT ANSAR - NADOR.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma, suivant les conditions précisées dans l'article 16 « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

• L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Cinq Cent Soixante Dix Mille (570 000.00. DH) TTC.

• Le montant du cautionnement provisoire est fixé à Sept Mille Cinq Cents (7 500.00) Dirhams.

• Il est prévu une visite des lieux le 10 MARS 2022 à 11 heures

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Achats ONCF (RG.0003/PMC- version 02).

Les concurrents peuvent : - soit déposer sous format électronique au portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma; - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service Etudes et Travaux à la Di-

rection Achats sis : 8 Bis Rue Abderrahmane El Ghafiki - RABAT- AGDAL ; - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. **N° 1251/PA**

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°06/DR2/2022 Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne la Sécurité de l'AEP du centre de Sidi Mokhtar à partir du barrage Abou Abbas SEBTI (Province de CHICHAOUA) Lot 3 : Equipement.

La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève 743 760,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 7 500,00 DH.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante : - Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- Marrakech. Tél : 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31 Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et si ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis. - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé

de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- BP : 631 -Marrakech, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 24 Mars 2022 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- Marrakech.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat "Service Achats - DR2" de la "Direction Régionale Du Tensift" à l'adresse: "Boulevard Mohamed V, Angle Rue Badr, Gueliz - Marrakech" - Fax : (+212) 05 24 43 91 09.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats).

N° 1252/PC

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE TAOUIRT COMMUNE DE TAOUIRT DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERES SERVICE DU BUDGET ET DE COMPTABILITE ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2022

Le 16/03/2022 à 11h du matin Il sera procédé, au bureau du président du conseil communal de Taourirt à l'ouverture des plis relatifs au location des locaux commerciaux du marché couvert, sis à hny laklml Taourirt .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service marché, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5.000,00 dhs.

Le cout minimal de location des locaux par mois estimé par le maitre d'ouvrage, est établi selon le tableau ci-dessous :

التخصيص Affectation	Prix de location /mois	Superficie en (m ²)	N° des boutiques
1^{er} étage			
Toute activité non ennuyeuse et non polluante et autre que celles affectés au RDC et 1ère étage	300	11,78	23+32
	300	9,61	24+25+26+27+28+29+30+31
	300	9,61	33+34+35+36
	300	9,10	43+46
	300	8,45	45+44

Nombre de locaux assujettis à la concurrence, est 18

Il sera prévu une visite des lieux le 03/03/2022 à 11 h du matin .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 2- 12- 349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

_ Soit envoyer leurs plis , par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

_ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service marché.

_ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

_ Soit l'envoyer par courrier électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du cahier des charges modifiées.

N°1253/PA

CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : STE bloom digit SARL
- objet :
- ETUDE ET CONCEPTIONS DE SITES INTERNET OU AUTRES.
- ENTREPRENEUR DE SERVICES D'INFORMATION COMMERCIALES.
- CREATEUR DES VIDEOS PHOTOGRAPHIQUES ET CONCEPTION GRAPHIQUES.

Gérance :

1- Mr. LAHMA NAOUFAL Né le 08/07/2000 CNI N° RB19833 demeurant à CELLULE DE MISE VALEUR AGRICULTURE IMZOUREN AL HOCEIMA.

2- Capital : 100.000,00 DH Capital Social

Mr. NAOUFAL LAHMA : 340 PARTS.

Mr. ACHRAF SALMI: 330 PARTS.

Mr. MOHAMED LAOUER: 330 PARTS.

Soit au total mille PARTS : 1000 parts

Durée : 99 ans.

Siège Social: N°02 BNI BOUAYACH ALHOCEIMA

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 31/01/2022 sous le n°3627.

N° 1254/PA

FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L
RUE IBN ROCHD RESIDENCE EL BARAKKA
3ème étage appt
N 7 OUIDA
Tél. 0536689121
EMAIL : FIDUCAPO-RIENT@HOTMAIL.FR

Constitution Société LABORATOIRE ORIENTAL D'ESSAIS ET D'ETUDES SARL

Aux termes d'un acte S.S.P en date du : 31/01/2022 il a été établi

les statuts d'une société à SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

OBJET : - ETUDES ESSAIS CONTROLE ET EXPERTISE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

RAISON SOCIAL : LABORATOIRE ORIENTAL D'ESSAIS ET D'ETUDES

Siège : LOEE

SIÈGE SOCIAL: OUIDA, RTE AOUNIA DIYAR CHARK LOT N°457.

DURÉE : 99ans.

CAPITAL SOCIAL:100.000,00 dirhams

apport en numéraire divisé sur 1000 parts sociales de 100,00 dirhams chacune

- Pour Mr. AMARA ABDELKHALEK : 500 Parts

- Pour Mr. BOUCHMAL ABDERRAHMANE : 500 Parts

GERANCE : la société est gérée par Mr. AMARA ABDELKHALEK et Mr. BOUCHMAL ABDERRAHMANE pour une durée illimitée.

LE BENEFICE : cinq pour cent 5% à la réserve légale et le reste est attribué aux parts sociales

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 14/02/2022 SOUS N°17.

POUR EXTRAIT ET MENTION FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L

N° 1255/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/
PRDTS-INDH /2022

Le 17/03/2022 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU CENTRE TIZI N'ISLY A LA COMMUNE TERRITORIALE TIZI N'ISLY PROVINCE BENI MEL-LAL. (ADDUCTION ET POSE DE CONDUITES). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 32.500,00 dhs (Trente Deux Mille Cinq Cent Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.296.036,00 « Un Million Deux Cent Quatre Vingt

Seize Mille Trente Six Dirhams »

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été complété et modifié. Les concurrents peuvent : Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité;

Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.

Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni-Mellal (D.B.M/SM).

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 1256/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 02/PRDTS
-INDH /2022

Le 17/03/2022 à 11 Heures, il sera procédé en

séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU CENTRE TIZY NISLY A LA COMMUNE TERRITORIALE TIZY NISLY PROVINCE BENI MEL-LAL. (TRAVAUX DE GENIE CIVIL). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 32.500,00 dhs (Trente Deux Mille Cinq Cent Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.945.038,00 « Un Million Neuf Cent Quarante Cinq Mille Trente Huit Dirhams ».

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été complété et modifié. Les concurrents peuvent : Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité;

Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.

Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni-Mellal (D.B.M/SM).

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.

Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni-Mellal (D.B.M/SM).

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 1257/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 03/
PRDTS-INDH /2022

Le 17/03/2022 à 12 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU CENTRE TIZY NISLY A LA COMMUNE TERRITORIALE TIZY NISLY PROVINCE BENI MEL-LAL. (EQUIPEMENTS ET LIGNES ELECTRIQUES). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province. Il peut être également téléchargé à partir du portail

des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 32.500,00 dhs (Trente Deux Mille Cinq Cent Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.716.286,08 « Un Million Sept Cent Seize Mille Deux Cent Quatre Vingt Six Dirhams, 08 cts ».

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été complété et modifié. Les concurrents peuvent : Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité;

Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.

Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni-Mellal (D.B.M/SM).

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 1258/PA

Royaume du Maroc
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D' EL JADIDA
Secrétariat Général

PROGRAMME PREVISIONNEL ANNEE BUDGETAIRE 2022 FDRZM

Le programme prévisionnel des marchés du CAS. FDRZM que le maître d'ouvrage sous ordonnateur, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2022 est le suivant :

TRAVAUX ET EQUIPEMENT FDRZM 2022

Description	Type	CT	AO	Début	Fin	Division	Pourcentage
travaux de revêtement en bicouche de la piste reliant les communes territoriales OULED FREJ, SI HSAIN BEN ABDERRAHMANE ET OULED HAMDANE sur une longueur de 14 km à LA PROVINCE D'EL JADIDA», programme de réduction des disparités sociales en milieu rural 2018-2023.	TRAVAUX	CT OD FREJ, SI HSAIN BEN ABDERRAHMANE ET OULED HAMDANE	A.O.O	1 ^{ère} trimestre 2022		Division des équipements et d'infrastructures	30%
travaux d'aménagement du centre de sante CR MOGRESS à la province d'el jadida.	TRAVAUX	CT MOGRESS	A.O.O	1 ^{ère} trimestre 2022		Division des équipements et d'infrastructures	30%
fourniture et installation du matériel médico-technique , médico-hospitalier et instruments pour les centres de santé relevant de la délégation provinciale de santé des communes territoriales de la province d'el-jadida inclus dans le programme de réduction des disparités territoriales et sociales 2018-2023	EQUIPEMENT	CT MOGRESS, ZAQUIATE SAISS, LAGHDIRA, SEBT SAISS, OD GHADABANE et HAOUIZA (TIKNI) et (BOUSADRA)	A.O.O	1 ^{ère} trimestre 2022		Division des équipements et d'infrastructures	30%
travaux de construction des pistes au niveau des communes territoriales de la province d'el jadida programme de réduction des disparités sociales en milieu rural 2018-2023: - Lot N°1 La Piste Reliant DOUAR RDIDATE Au Groupe Scolaire OULED ZID En Bicouche A la Commune Territoriale SIDI ALI BEN YOUSSEF PROVINCE EL JADIDA - Lot N°2 la piste reliant la RR320 et la RP3400 passant par douar sidi Bounaim Et La Piste Reliant La RP 3400 Et La RP 3461 A Travers OULED DAOUD ESSAHEL ET SLAMMA COMMUNE TERRITORIALE CHTOUKA PROVINCE EL JADIDA	TRAVAUX	CT SIDI ALI BEN YOUSSEF et CHTOUKA	AOO	1 ^{ère} trimestre 2022		Division des équipements et d'infrastructures	30%
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT LA RP3403 A LA RN 1 PASSANT PAR PISTE BERAKT HESSINA ET DOUAR OULED NASSER A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED HCINE PROVINCE EL JADIDA programme de réduction des disparités sociales en milieu rural 2018-2023:	TRAVAUX	CT OULED HCINE	AOO	1 ^{ère} trimestre 2022		Division des équipements et d'infrastructures	30%

N°1259/PA

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA

Trente melyoun
Comédie, 01:36:00
Réalisation : RABII SHAJID
Acteurs : DRISS et MEHDI - YAS-SAR - KARIMA GOUIT - IBTIS-SAM TISKAT - FATY JAMALI - RABII EL KATTI - RAFIK BOUB-KER - NABIL ATIE
Sortie : 29/11/2019

Clifford
Aventure, Comédie, Familial, Anima-tion, 01:57:00
Réalisation : Wali Becker
Acteurs : Darby Camp, Jack Whitehall, Isaac Wang, John Cleeze, Tony Hale
Sortie : 25/11/2021

Spider-man: no way home
Action, Aventure, Science-Fiction, Fantastique, 02:28:00
Réalisation : Jon Watts
Acteurs : Tom Holland, Zendaya, Ben-edicct Cumberbatch, Jon Favreau, Jacob Batalon
Sortie : 17/12/2021

Tous en scène 2
Animation, Familial, Musique, Comé-die, 01:50:00
Réalisation : Garth Jennings
Acteurs : Matthew McConaughey, Reese Witherspoon, Scarlett John-son, Taron Egerton, Bobby Cannavale
Sortie : 09/12/2021

Matrix resurrections
Action, Science-Fiction, 02:28:00 - 12
Réalisation : Lana Wachowski
Acteurs : Keanu Reeves, Carrie-Anne Moss, Yahya Abdul-Mateen II, Jessica Henwick, Christina Ricci
Sortie : 15/12/2021

Mica
Drame, Sport Event, Chronique, So-cial, 01:43:00
Réalisation : Imani Ferroulhi
Acteurs : Sabrina Ouazzani, Zakaria Inan, Azelarab Khagat, Mohammed Azelrab Khagat, Nabil Elboukhari, Rachid Fekkak, Laïla Haddadi, Mou-men Mekouar, Ali Missoum, Musta-

pha Rachidi
Sortie : 09/12/2021

The punch
01:24:00
Réalisation : Mohamed Amine Mouna
Acteurs : Sandya Tajeddine, Abdesselam Bouhsini
Sortie : 13/12/2021

The king's man : première mission
Action, Aventure, Espionnage, Thril-ler, Fantastique, 02:11:00 -12
Réalisation : Matthew Vaughn
Acteurs : Ralph Fiennes, Gemma Ar-terton, Rhys Ifans, Matthew Goode, Tom Hollander
Sortie : 29/12/2021

355
Action, Thriller, Espionnage, Sus-pense, 02:03:00 TP
Réalisation : Simon Kinberg
Acteurs : Jessica Chastain, Lupita Nyong'o, Penelope Cruz, Diane Kru-ger, Feh Bingbing
Sortie : 05/01/2022

Men aï zeko
Comédie, 01:35:00 TP
Réalisation : Peter mimi
Acteurs : Menna Shalaby, Karim mah-moud Shalaby
Sortie : 12/01/2022

Scream
Horreur, Thriller, Mystère, Fantas-tique, 01:54:00 -16
Réalisation : Matt Bettinelli-Olpin, Tyler Gillett
Acteurs : Neve Campbell, Courteney Cox, David Arquette, Melissa Barrera, Jenna Ortega
Sortie : 12/01/2022

Sword art online - progressive - r of a starless night
Animation, Action, Science-Fiction, Fantastique, 01:38:00 TP
Réalisation : Ayako Kono
Acteurs : Yoshitsugu Matsuoka, Ha-ruka Tomatsuta, Inori Minase, Koichi Yamadera, Hiroki Yasumoto, No-buyuki Hiroyama, Rina Hidaka
Sortie : 05/01/2022

Adieu monsieur haffmann

Drame, Histoire, 01:56:00 TP
Réalisation : Fred Cavayé
Acteurs : Daniel Auteuil, Gilles Lel-louche, Sara Giraudeau, Mathilde Bis-son, Anne Coesens
Sortie : 12/01/2022

Nightmare alley
Drame, Thriller, Crime, Psychologie, 02:31:00 TP
Réalisation : Guillermo del Toro
Acteurs : Bradley Cooper, Cate Blan-chett, Rooney Mara, Toni Collette, Willem Dafoe
Sortie : 19/01/2022

Vaillante
Animation, Aventure, Comédie, Fami-lial, 01:32:00
Réalisation : Laurent Zeitoun, Theo-dore Anthony Lee Ty
Acteurs : Olivia Cooke, Kenneth Bran-agh, William Shatner, Laurie Holden, Kevin Dennis, Dawn Ford, Ryan W. Garcia, Maria Junot, Willex Ly, Maya Missiljevic
Sortie : 02/02/2022

Marry me
Comédie, Romance, Musique, 01:52:00
Réalisation : Kar Coiro
Acteurs : Jennifer Lopez, Owen Wil-son, Mahima, John Bradley, Sarah Sil-verman, Chloe Coleman, Michelle Buteau, Utkarsh Ambudkar, Brady Noon, Jimmy Fallon
Sortie : 09/02/2022

Mort sur le nil
Réalisation : Kenneth Branagh
Acteurs : Kenneth Branagh, Tom Bat-eman, Amette Bening, Russell Brand, Ali Fazel, Dawn French, Gal Gadot, Armie Hammer, Rose Leslie, Emma Mackey
Sortie : 09/02/2022

Anatto
Drame social, 01:42:00
Réalisation : FATIMA ALI BOU-BAKDY
Acteurs : Salahdine BEMOUSSA - Mymouna NDIAYE- Nissia BEN-GHAZI - Abdellah BENSALID
Sortie : 16/02/2022

Pharmacies de garde de nuit

Sidi Moumen :
Pharmacie LA CEINTURE
VERTE
RESIDENCE SAFAA RUE 1
N° 45 - SIDI MOUMEN EL
KADIM - Tél : 0522.71.14.90

**Pharmacie JARDINS
D'OMAR**
KASBAT AL AMINE IV GHI
E1 M4 - LES JARDINS
D'OMAR LISSAFA - Tél :
0522.65.07.06 [+]

Sidi Othmane :
Pharmacie DAHBI
BLOC 66 N° 13 BIS 2 - SIDI
OTHMANE - Tél :
0522.55.76.00 [+]

Oulfa :
Pharmacie EL JAOUI
RUE 22 N° 36 - HAY EL
HANA - Tél : 0522.39.91.24

Pharmacie EL MANAL
320, BOULEVARD OUED
OUM ERRABI - EL OULFA
(MOSQUEE BEN RAYEN -
EX. KSABRI) - Tél :
0522.93.28.29

Pharmacie GHAFIRI
22, ANGLE RUE ABOUR-
ROUSS & BD. TERRAINS
DE SPORT(FERME BRO-
TONNE - FACE DU COC) -
Tél : 0522.25.06.45

Sidi Maarouf :
Pharmacie JAMEA AL ADA-
RISSA
LOTISSEMENT LOUBNA
MAG N° B4 SIDI MAA-
ROUF - Tél : 0522.58.09.32

Lissasfa :
Pharmacie DES SCIENCES

**CENTRE COMMERCIAL
LAIMOUN II (PRES DE
KSAR TALIB - FACULTES
ROUTE EL JADIDA) LIS-
SASFA - Tél : 0522.99.48.14 [+]**

**Pharmacie JARDINS
D'OMAR**
KASBAT AL AMINE IV GHI
E1 M4 - LES JARDINS
D'OMAR LISSAFA - Tél :
0522.65.07.06 [+]

Maarif :
Pharmacie MALAK
33, RUE SARIA IBNOU
ZOUNAIM - PALMIERS
(AU PAIN TOUT CHAUD -
RENAULT) BD. ABDEL-
MOUMEN - RUE SOU-
MAYA - Tél : 0522.25.95.86 [+]

Bourgogne :
Pharmacie RAIS
62, RUE DE LA MER BAL-
TIQUE - AIN DIAB (TERMI-
NUS TRAMWAY AIN DIAB)
- - HARLEY DAVIDSON -
RESTAURANT VIP)- Tél :
0522.79.81.52

Pharmacie SAFIR
16, RUE MOHAMED
SMIHA - AVENUE DES
F.A.R. (EX. HOTEL SAFIR -
ACIMA BD. MED V - STADE
- Tél : 0522.44.48.57

Belvédère :
Pharmacie DES AMIS
ANGLE BOULEVARD
MOULAY ISMAIL ET RUE
DE GUISE 4 (EN FACE
MONDIAL AUTO "FLAT") -
ROCHES NOIRES - Tél :
0522.40.40.20

Aïn Sebââ :
Pharmacie LA PERLE BLEUE
68, ALLEE DE LA PLAGE
AIN SEBAA (PRES DE LA
GENDARMERIE ROYALE &
ECOLE MASSIGNON) - Tél :
0522.67.33.68 [+]

Ain Chock :
Pharmacie SIHAM
ANGLE RUE 31 ET 34 N° 64
- LOTISSEMENT OMARYA -
AL INARA - Tél :
0522.52.63.03 [+]

Hay Mohammadi :
Pharmacie AL AQSA
RESIDENCE AL AMANE
RUE EMILE BRUNET N° 6 -
HAKAM 3 - HAY MOHAM-
MADI- Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :
Pharmacie OUMNIA
439, BD ABOU CHOUBAIB
DOUKALI - HAY EL
FARAH - Tél : 0522.82.93.56

Sidi Bernoussi :
Pharmacie KAMAR
96/98, BOULEVARD
MOKHTAR BEN AHMED
EL GUERNAOUI - HAY ES-
SAADA - SIDI BERNOUSSI-
Tél : 0522.73.94.93 [+]

Hay Hassani
Pharmacie Nadir
3 bd Al Abtal Q, Guymer
hay Arraha
Ouverture : Jour et Nuit

Pharmacie Annasr
hay El Oulfa Assalam II Imm
3 Gh Oulfa
Ouverture : Jour et Nuit

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES																							
N° de Train	Maroc	Marrakech	Agadir	Souk	Souk	Souk	Souk	Souk	Souk	Souk	Souk	Souk	Souk	Souk	Souk	Souk	Souk	Souk	Souk	Souk	Souk	Souk	Souk
111																							
112																							
113																							
114																							
115																							
116																							
117																							
118																							
119																							
120																							
121																							
122																							
123																							
124																							
125																							
126																							
127																							
128																							
129																							
130																							
131																							
132																							
133																							
134																							
135																							
136																							
137																							
138																							
139																							
140																							
141																							
142																							
143																							
144																							
145																							
146																							
147																							
148																							
149																							
150																							
151																							
152																							
153																							
154																							
155																							
156																							
157																							
158																							
159																							
160																							
161																							
162																							
163																							
164																							
165																							
166																							
167																							
168																							
169																							
170																							
171																							
172																							
173																							
174																							
175																							
176																							



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.10 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mam-laka
 08.35 : Amouddou
 09.30 : Dounia Douara Ep 29
 10.30 : Oussrati Ep 91
 11.30 : Nhar Mabrouk Ep 29
 11.50 : Nhar Mabrouk Ep 30
 12.10 : Hami Oulad Aâmi Ep 10
 12.50 : Stand up - Capsules 2021 : capsule 42
 13.00 : JT Addahira
 13.20 : Hayna Ep 26
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Jmaatna Zina
 16.30 : Merdi Mimitou Ep 21
 16.40 : Sla W slam Ep 16
 17.20 : Sla W slam Ep 17
 18.00 : Hayat Jadida Ep 2
 18.20 : Majala Attakafia
 18.30 : JT en Français
 18.50 : Souhlifa Saison 1 Ep 20
 19.00 : Souhlifa Saison 1 Ep 21
 19.10 : Stand up - Capsules 2021 : Capsule 43
 19.20 : Zouaji Mouhal Ep 1
 19.35 : Zouaji Mouhal Ep 2
 19.50 : Hami Oulad Aâmi Ep 11
 20.30 : JT Principal
 21.30 : Sourtek Bin Aâynya Ep 21
 22.20 : Ard Al Baraka
 23.20 : Dernier bulletin d'information
 23.40 : Jmaatna Zina
 01.35 : Arrouad
 02.30 : Hayat Jadida Ep 2
 02.50 : Hayna Ep 26
 03.30 : Dounia Douara Ep 29
 04.30 : Tinoubka
 05.00 : Ichaa Mam-laka
 06.00 : Amouddou



05:50:00 RELIGIEUX Coran avec laureats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 MAGAZINE CH'HIWAT BLADI
 06:30:00 MAGAZINE BEST OF SABAHYAT 2M
 07:10:00 MAGAZINE KIF AL HAL
 07:40:00 MAGAZINE KAN YA MA KAN
 08:00:00 MAGAZINE AL BARLAMANE WA AN-NASS
 08:30:00 MAGAZINE SAHATNA JMI3
 09:00:00 FEUILLETON Doumou3 arrijal
 09:45:00 FEUILLETON Maqtou3 men chajra
 10:15:00 MAGAZINE CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 10:25:00 FEUILLETON ACHOUJA3 WA AL JAMILA
 11:10:00 MAGAZINE KIF AL HAL
 11:20:00 MAGAZINE SABAHYAT 2M
 12:00:00 SERIE A L KHAWA
 12:35:00 NEWS BULLETIN METEO
 12:45:00 NEWS AL AKH-BAR
 13:15:00 SPORT MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 FEUILLETON LAHN AL HAYAT
 14:15:00 NEWS ECO NEWS
 14:25:00 NEWS JOURNAL AMAZIGH
 14:35:00 FEUILLETON FORSA TANIYA
 15:50:00 FEUILLETON Maqtou3 men chajra
 16:20:00 FEUILLETON ACHOUJA3 WA AL JAMILA
 17:25:00 MAGAZINE JUST FOR LAUGHS
 17:45:00 DESSIN ANIME LES LAPINS CRETINS
 18:10:00 MAGAZINE CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 18:20:00 MAGAZINE POP UP
 18:30:00 FEUILLETON LOU3BAT AL QADAR
 19:15:00 MAGAZINE CAPSULE AHSANE PATIS-SIER
 19:25:00 FEUILLETON AL WA3D
 20:15:00 NEWS INFO SOIR
 20:45:00 SPORT QUE DU SPORT
 20:50:00 NEWS BULLETIN METEO
 20:55:00 NEWS ECO NEWS
 21:10:00 NEWS BULLETIN METEO
 21:15:00 NEWS AL MAS-SAIYA
 21:50:00 MAGAZINE LAHBIBA SAHRATNA
 22:45:00 MAGAZINE 2M MAG
 23:40:00 FEUILLETON LAHN AL HAYAT
 00:25:00 FEUILLETON AL WA3D
 01:10:00 MAGAZINE ALLAYLA SAHRATNA
 02:45:00 MAGAZINE POP UP
 03:10:00 MINI-SERIE Jini goud
 04:05:00 FEUILLETON LOU3BAT AL QADAR
 04:50:00 DOCUMENTAIRE Les arts traditionnels : le cuivre



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



06h30 : Tfo
 08h15 : Téléshopping
 09h25 : Familles nombreuses : la vie en XXL
 11h00 : Les feux de l'amour : Série
 12h00 : Les 12 coups de midi
 13h00 : Journal
 13h55 : Scandales et privautés : Téléfilm
 15h40 : Maman, j'ai menti... : Téléfilm
 17h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL : Divertissement
 18h40 : Ici tout commence : Série
 19h15 : Demain nous appartient : Série
 19h55 : Météo
 20h00 : Journal
 20h45 : Tirage du Loto, C'est Canteloup
 21h10 : Je te promets : Série
 23h15 : New York unité spéciale : Série
 02h30 : Chicago police département : Série
 03h15 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 09h30 : La maison des Mernelles
 10h15 : Amour, gloire et beauté Série
 10h45 : Tout le monde veut prendre sa



place : Jeu
 11h15 : Chacun son tour : Jeu
 11h50 : Tout le monde à son mot à dire : Jeu
 13h00 : Journal
 13h55 : Ca commence aujourd'hui : Magazine
 16h15 : Affaire conclue : Magazine
 18h00 : Tout le monde à son mot à dire : Jeu
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h45 : Météo
 20h00 : Journal
 20h45 : Un si grand soleil : Série
 21h05 : Leonardo : Série
 23h50 : Un mauvais garçon : Téléfilm
 01h25 : Le diable au cœur : Téléfilm
 02h35 : Ca commence aujourd'hui
 04h05 : Tout le monde veut prendre sa place
 04h55 : Chacun son tour



06h00 : M6 music
 06h50 : M6 kid
 08h50 : M6 boutique
 10h05 : Ca peut vous arriver
 11h35 : Ca peut vous arriver chez vous
 12h45 : Le 12.45
 13h40 : Scènes de ménages : Série française
 14h00 : Une maison pour deux : Téléfilm
 15h50 : Les reines du shopping
 16h50 : Incroyables transformations : Divertissement
 18h35 : La meilleure boulangerie de France Normandie.
 19h45 : Le 19.45, météo
 20h30 : Scènes de ménages : Série
 21h10 : L'amour est dans le pré : Divertissement
 22h55 : Et si se rencontraient ? : Divertissement
 02h15 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal
 20h05 : 28 minutes samedi



20h50 : Tout est vrai : Dessin animé
 20h55 : Fin août, début septembre : Film
 22h45 : Rosenstrasse : Film
 00h55 : Margarèthe Von trotta
 02h25 : Les nouveaux soldats de la Chine
 04h00 : Arte regards



06h00 : Okoo
 08h30 : Okoo vacances
 11h00 : Outre-mer story
 10h55 : Outre-mer. l'info
 11h50 : Le 12-13
 12h55 : Météo à la carte : Magazine
 14h00 : Rex : Série
 16h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 17h00 : Slam : Jeu
 17h45 : Questions pour un champion : Jeu
 18h30 : Le 18 :30
 19h00 : Le 19-20
 19h00 : Saveurs



de saison : Magazine
 20h20 : Plus belle la vie : Série
 20h45 : Tout le sport
 21h10 : La bonne épouse : Film
 23h00 : Micmac à Millau : Documentaire
 23h55 : Carnets sonores de Guadeloupe
 00h45 : Il était une fois l'amour à la française
 03h35 : Voyages & délices by fois l'amour à la française
 04h00 : Les matinales
 04h20 : Slam

Mots flechés

Par Abou Salma

JeuX & Loisirs

VÉHICULE SPATIAL	CONSEIL LÈRE	CRACK GRANDE ÉCOLE	STÉRILET ÉPÉE	BERGE ÂGE	SÉLECTI- ON	ELLE POSE PROBLÈME
OFFICIER DE LA MARINE					NOTE GREFFON	
		NON AVENU NOTE		ROGNON		
AU BORD DES LARMES	PARTIRA CINTRE		GRECQUE	EN VENTE VENTILE		FLOTTE
			RÉCUSA VIN		COUP DE BOMBE	
RÉPRIME	PORTEUR DE CHARGE	BAC			EN PERMISS- ION	
			A L'ENVER- CENT MÈTRES CARRÉS		LÉSINE PRONOM	
TRONÇO- NNER	DE BAS EN HAUT CLIQUE	ANNONCE UNE SUITE	POSSESSIF	EN GRÈVE ULTRAVI- OLET	FIN DE PARCOURS	D'UN GRAND SECOURS
			CONNU RUISSEAU		ABSCONS BOUCLIE- RS	
EMBAR- RAS	PASSÂT POTE					
SODIUM MARCHA- NDISE		FORME D'ÊTRE	CUIVRE	ADVERBE	FIN DE VERBE	FORME D'AVOIR
			CRITIQUE			
BÉCOT				SUITE		

Solution mots flechés d'hier

FIN	A	C'EST EN RÔLE	T	ENVAHI	RETRAY- LOW	LAIGNE	B	BÉPÉRI- RECH- LANGE	ANNONCE	CONCEPT NON- MORNI	ELLE POT LE MARI
RECYC- LAGE RELAX	B	L	A	N	C	H	I	M	É	N	T
	C	O	O	L	A	I	I	D	E	E	
IMPOST- EVARS	U	S	U	R	P	A	T	E	U	R	S
POSSESSIF	T	E	S	I	T	E	F	L	O	T	
FIN DE GRANDE FRANCE	I	R	A	B	T	U	E	C	N	O	
FIN CUBE	S	A	O	U	L	F	O	R	E	T	
FIN CUBE	D	E	R	E	A	C	E	R	E		
CHIFF	M	T	E	T	E	A	R				
	T	E	T	E	I	D	E	M	O		
BOUQUE	N	U	B	O	A	I	R	A	N		
BOUQUE	T	A	L	E	N	T	U	E	U	S	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gabs Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: (0522) 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3						■				
4				■			■			
5		■						■		■
6						■				
7									■	
8				■						
9		■				■				
10								■		

HORizontalement

- 1- Criard
- 2- Hauserai la mise
- 3- Averti - Souterrain
- 4- Eclose - Affirmatif - Plante textile
- 5- Punaises d'eau
- 6- Indifférente - Déchet azoté
- 7- Plénitude
- 8- Porte grain - Usés
- 9- Grivois - Madré
- 10- Epreintes - Tous à l'amphi

VERTICALEMENT

- 1- Très
- 2- Hausse - Fossé
- 3- Folie
- 4- Seuil - Choisi - Sélénium
- 5- Inopinées
- 6- Scandium - Id est - Ci, dans un sens
- 7- Façon de boire - Couture dans le vif
- 8- Mer d'Asie - Décodé à nouveau
- 9- Vaisseau - Cardinal
- 10- Possessif - Crochets

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	L	U	V	I	A	T	I	L	E
2	A	U	■	A	S	S	I	S	E	S
3	U	M	A	■	L	E	N	T	■	O
4	S	I	R	D	A	R	■	H	A	N
5	S	E	R	U	M	■	A	M	I	■
6	E	R	E	S	■	C	R	E	D	O
7	M	E	T	■	O	U	R	■	E	S
8	E	■	E	N	C	R	I	E	R	S
9	N	I	E	E	■	E	M	S	■	U
10	T	E	S	T	E	■	E	T	R	E

Grilles de sudoku

Facile

1	6		8			7		3
4		8		9				
	3			7	6		9	
		4				9	5	
		1	9		4	3		
	9	2				6		
	2		6	1			8	
				4		5	6	
9		6			5		2	7

Moyen

	4		8			1	6	7
	7			1	6			4
2	6					7		
5		1		6		9		8
		7					2	1
9			6	8				1
7	1	5			9			3

Difficile

	1			9		2		
				5	8			4
	5		1				3	
								2
7			9	4	5			8
4								
	2			6		5		
8			3	7				
	3		5				8	

Expert

	3	8		1				
2				7				8
	7				2			1
						5	1	
5		6					3	4
		2	4					
7			1					9
	8			5				3
				2	6	4		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	3	1	8	6	7	5	2	9
9	2	5	1	4	3	7	8	6
6	8	7	5	2	9	4	3	1
5	1	4	7	9	2	3	6	8
2	7	9	6	3	8	1	4	5
3	6	8	4	1	5	9	7	2
1	9	6	2	7	4	8	5	3
7	5	3	9	8	6	2	1	4
8	4	2	3	5	1	6	9	7

Moyen

1	9	2	6	3	8	5	4	7
5	8	7	9	1	4	6	3	2
3	4	6	5	7	2	8	1	9
9	5	8	3	4	6	7	2	1
2	1	3	7	8	5	9	6	4
7	6	4	1	2	9	3	8	5
4	2	5	8	6	7	1	9	3
8	7	1	2	9	3	4	5	6
6	3	9	4	5	1	2	7	8

Difficile

5	3	8	4	6	1	9	2	7
6	2	1	7	9	5	3	8	4
9	7	4	3	8	2	5	6	1
1	8	2	5	7	9	6	4	3
7	4	9	6	3	8	2	1	5
3	5	6	1	2	4	8	7	9
8	9	3	2	4	7	1	5	6
2	1	7	9	5	6	4	3	8
4	6	5	8	1	3	7	9	2

Expert

2	4	1	7	8	3	6	5	9
8	6	9	1	5	4	2	7	3
3	7	5	6	2	9	1	4	8
7	9	6	8	1	2	5	3	4
1	5	3	4	9	6	7	8	2
4	8	2	5	3	7	9	6	1
9	3	4	2	6	5	8	1	7
5	2	8	3	7	1	4	9	6
6	1	7	9	4	8	3	2	5

Sport

Malgré la "MNM", le PSG retombe dans ses travers à Nantes



Malgré son trio Messi-Neymar-Mbappé aligné d'entrée, le Paris SG s'est lourdement incliné samedi à Nantes 3-1, sa deuxième défaite de la saison en Ligue 1, se montrant méconnaissable quatre jours après sa performance européenne face au Real Madrid... et très remonté contre l'arbitrage.

La victoire 1-0 contre les Madrilènes mardi en Ligue des champions devait servir de "match référence", mais il n'en fut rien. Au contraire, le PSG est retombé dans ses travers: dépassés dans l'intensité, absents au milieu de terrain, friables défensivement, les Parisiens ont été punis par les Nantais, qui menaient 3-0 à la mi-temps, et ont fini le match en tempêtant contre les décisions de M. Lesage, jugé trop laxiste.

"On s'est fait ch... dessus avec les

arbitres", a pesté le milieu Marco Ver-ratti au micro de Canal+.

Tout aussi agacé, le directeur sportif Leonardo a enragé contre l'arbitrage "sans contrôle", reprochant à M. Lesage de n'avoir pas protégé ses joueurs et d'avoir voulu siffler "contre" le club parisien.

"Chapeau à Nantes, (l'entraîneur nantais Antoine) Kombouaré je suis content pour lui, mais sur la gestion du match, le sentiment c'est: +Je siffle contre toi+, et honnêtement ça gêne", a lancé le dirigeant.

Quoi qu'il en soit, les Parisiens ne sont pas parvenus à enchaîner en championnat après une belle performance européenne. En début de saison déjà, Paris avait perdu son premier match en Ligue 1 contre Rennes (2-0) dans la foulée de sa victoire face à Manchester City sur le même score.

Comme souvent cette saison, le

PSG a donné l'impression de ne pas être aussi impliqué que lors des rendez-vous européens.

Quel contraste avec l'intensité mise par les Parisiens contre le Real! Si le club de la capitale avait étouffé les Madrilènes, il a cette fois subi la furia nantaise.

Devant leur public bouillant du Stade de la Beaujoire, à guichets fermés pour l'occasion, les hommes de Kombouaré ont pris l'avantage d'entrée, quand Randal Kolo Muani a conclu un contre initié par Moses Simon, prenant de vitesse la défense parisienne, pas assez réactive (4e).

C'est ensuite Quentin Merlin qui a profité des espaces accordés par l'arrière-garde du PSG en inscrivant son premier but en Ligue 1 (16e), d'une frappe en lucarne.

Juste avant la mi-temps, une main de Wijnaldum dans la surface sur un

corner a offert un penalty aux Nantais, converti par Ludovic Blas (45e+6).

En face, l'association entre Lionel Messi, Neymar et Kylian Mbappé était de retour dès le coup d'envoi avec la première titularisation du Brésilien depuis sa blessure fin novembre à Saint-Etienne. D'emblée, le trio s'est cherché, et le public de la Beaujoire a senti que ces trois hommes pouvaient détenir les clés du match.

Avec Messi, la plupart du temps axial et relayeur pour les accélérations de Mbappé et les percussions de "Ney", l'attaque parisienne a pris de vitesse les hommes d'Antoine Kombouaré, mais a buté sur l'infranchissable Alban Lafont.

Lafont s'est interposé devant Messi après un mouvement à trois fulgurant du trio (8e), puis devant Gueye, sur une passe de l'Argentin peu avant la demi-heure de jeu, et Mbappé (29e), notamment.

Il n'a cependant rien pu faire, à la reprise, sur une nouvelle accélération de la "MNM", enfin juste: servi par Mbappé, Messi a trouvé d'une superbe passe masquée Neymar, qui s'est cette fois appliqué pour tromper Lafont (47e).

Les trois attaquants ont continué leurs efforts en vain, Neymar ratant même un penalty trop mollement frappé, peu avant l'heure de jeu, avant de sortir (73e).

Ils ont encore deux matches en championnat pour affiner leur relation sur le terrain, avant le match retour contre le Real.

Pour Paris, cette deuxième défaite en Ligue 1 n'a que peu d'impact au classement, puisque le club de la capitale compte toujours treize points d'avance sur Marseille. Mais c'est une piqure de rappel, à trois semaines du 8e de finale retour de C1 à Madrid.

Liga : Plein de confiance pour le Real et l'Atlético



Quatre jours avant le choc contre Manchester United en 8e de finale aller de C1, l'Atlético Madrid a dominé Osasuna 3-0 samedi pour la 25e journée de Liga, et remonte provisoirement à la 4e place du classement (42 pts), à quinze points du Real Madrid, vainqueur d'Alavés 3-0.

Après leur défaite surprise contre la lanterne rouge Levante (1-0) mercredi, les Madrilènes se sont repris sa-

medi grâce à Joao Felix: le Portugais a ouvert le score à la reprise d'un corner mal dégagé dès la 3e minute, puis a lancé en profondeur Luis Suarez, qui a doublé la mise d'une frappe courbée fabuleuse des 40 mètres (59e), avant le 3-0 signé Angel Correa en fin de match (89e).

Un score flatteur toutefois, car les hommes de Diego Simeone, à la peine depuis décembre, ont été largement accrochés par les Navarrais, qui ont no-

tamment touché le poteau droit de Jan Oblak à la 39e, sur une tête d'Ante Budimir.

Mais les Colchoneros ont profité de la maladresse du gardien Sergio Herrera, auteur d'une mauvaise sortie et coupable d'avoir dégagé le ballon dans les pieds de Joao Felix à la 3e minute. Puis mal placé sur la relance express du jeune prodige portugais dont a profité l'avant-centre uruguayen Luis Suarez au retour des vestiaires.

Une frappe brossée du gauche des 40 mètres qui a soufflé Diego Simeone: le technicien argentin s'est pris la tête entre les mains et agité ses doigts, impressionné par le geste du vétéran "Pistolero".

L'international français Antoine Griezman de retour de blessure, a été préservé sur le banc tout le match. Il s'est échauffé en deuxième période, mais n'est pas entré en jeu.

Ce succès rassure grandement les Colchoneros, qui n'affichaient que deux victoires sur les sept derniers matches avant ce samedi (4 défaites et un nul), et qui avaient notamment été giflés par le Barça au Camp Nou (4-2) il y a deux semaines.

Rassurant en défense surtout: Jan Oblak a gardé sa cage inviolée pour la première fois depuis le 6 janvier en Coupe du Roi (5-0 contre le Rayo Majadahonda), date à partir de laquelle l'Atlético avait encaissé 16 buts en 7 matches.

Les Colchorenos réintègrent ainsi provisoirement les places qualificatives pour la Ligue des champions, trois points devant le Barça, qui devait se déplacer hier (16h15) à Valence.

Mais les Colchoneros restent néanmoins à quinze points du Real Madrid, timide vainqueur d'Alavés samedi soir.

Quatre jours après sa défaite 1-0 à Paris en 8e de finale aller de Ligue des champions, le Real s'est repris grâce à un joli but de Marco Asensio, d'une frappe enroulée du gauche depuis l'entrée de la surface (62e), et un superbe but collectif impliquant une talonnade de Karim Benzema, une remise à l'aveugle d'Asensio, et une conclusion de Vinicius (80e).

Et le capitaine français du Real a même scellé la victoire sur penalty à la 90e+1, après une faute du défenseur français Florian Lejeune sur Vinicius dans la surface.

Trois buts qui ont redonné le sourire au Santiago-Bernabéu dans la dernière demi-heure. Car auparavant, les supporters merengues ont laissé filtrer quelques sifflets pour dénoncer la pauvreté du jeu proposé par les hommes en blanc.

Asensio a d'ailleurs demandé aux supporters de changer leurs sifflets en encouragements lors de la célébration de son but. Et même le placide Carlo Ancelotti, qui a demandé à son banc et à son staff de garder leur calme après le but initial, a lui-même laissé exploser sa joie après le magnifique deuxième but collectif.

"Personne dans le vestiaire n'était satisfait de notre première période. Mais après la défaite de mardi, là, en deuxième période, on a vu une réaction", a pointé "Carletto" en conférence de presse d'après-match.

Un succès qui permet aux Merengues de prendre sept longueurs d'avance sur leur premier poursuivant, le Séville FC, qui devait affronter l'Español Barcelone dimanche. Et un retour rassurant au Bernabéu, à un peu plus de deux semaines du 8e de finale retour de C1 contre le PSG.



Ziyech s'illustre de nouveau

Hakim Ziyech s'est montré une nouvelle fois décisif en offrant la victoire à Chelsea (1-0) dans les ultimes minutes de son déplacement sur la pelouse de Crystal Palace, samedi pour le compte de la 26^e journée de Premier League.

L'ailier de 28 ans s'était déjà vu refuser

une première réalisation à la 75^e minute du match après consultation de la VAR. Mais cette décision n'a pas entravé la détermination de Ziyech, qui a réussi à tromper le gardien adverse à la 89^e minute de jeu, en reprenant du gauche un centre de Marcos Alonso.

Il s'agit là du quatrième but de la saison de Hakim Ziyech en Premier League.

Cette victoire permet aux Blues (3^e, 50 pts) de ne pas se faire distancer davantage par Liverpool (2^e, 57 pts) qui s'est aisément imposé à domicile face à Norwich sur le score de 3 buts à 1.

Ligue des champions

Le Raja assure Le WAC trébuche

Fortunes diverses pour le Raja et le Wydad à l'issue de leurs déplacements respectifs pour le compte de la seconde journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. Les Verts ont réussi, vendredi, un joli coup du côté du stade 5 Juillet à Alger après avoir surclassé l'Entente de Sétif par 1 à 0 (groupe B), tandis que les Rouges ont cédé le pas, samedi à Luanda, devant l'équipe angolaise de Petro Atletico qui s'est imposée sur le score de 2 à 1 (groupe D).

Le Raja se trouve en droit de se targuer de sa parfaite opération après avoir bien négocié le cap sétifien dans un match disputé à huis clos. Les Verts, qui restaient sur deux nuls de rang en championnat et une victoire à l'arraché lors de la première manche de la C1 face aux Sud-Afri-

cains d'Amazulu, étaient dans l'obligation de secouer le cocotier en vue d'apaiser la tension et les voix qui ne cessent de réclamer le limogeage du coach belge, Marc Wilmots.

Les Casablancais ont dû attendre la seconde période pour trouver la brèche par l'entremise de Mohamed Zrida à la 71^{ème} minute. Après l'ouverture du score, les partenaires du capitaine Mohcine Moutawalli n'ont pas lâché prise et ont su comment gérer le reste du temps, scellant le sort de cette partie sur une précieuse victoire, permettant au club de conforter son statut de leader avec un total de six points, soit trois longueurs d'avance sur l'ESS et Amazulu qui a disposé, vendredi à domicile, de la formation guinéenne de Horoya Conakry (1-0).

Comme précité, si le Raja a regagné la maison avec une victoire à la



clé, ce n'était pas le cas pour le Wydad battu, à Estadio 11 Novembro à Luanda par Petro Atletico (2-1). Il faut dire que les Rouges sont passés à côté de leur match, produisant un football indigne du standing d'une équipe qui vise les premiers rôles.

Petro Atletico a démontré que son match nul ramené du Caire aux dépens du Zamalek lors de la première journée n'est pas spolié (2-2). Les Angolais ont survolé les débats, inscrivant le premier but juste avant la fin de la première mi-temps grâce à Tigao Azulao qui a exploité l'arrivée en retard d'Achraf Dari et la sortie hasardeuse de Reda Tagnaouti.

La réaction des Casablancais, qui s'étaient imposés au match inaugural face à l'autre équipe angolaise de Sagrada par 3 à 0, ne s'est pas fait attendre. A l'heure du jeu, Jalal Daoudi, sur un coup franc direct, a trompé la vigilance du keeper de Petro, mais ce n'était que partie remise. Les Rouges, qui peinaient à garder le ballon, se sont montrés incapables de contenir la fougue de l'adversaire qui a doublé la mise sur un but identique au premier, œuvre de Yano (68^e).

Avec une victoire et une défaite, le WAC troque la première loge contre une deuxième place avec 3 points, au moment où Petro Atletico

mène le bal avec 4 points, alors que le Zamalek est troisième (2 pts) après son nul à l'extérieur devant Sagrada, bon dernier (1 pt).

Le Wydad s'est mis une pression dont il s'en serait passé volontiers avant son opposition contre le Zamalek prévue le 25 courant au complexe sportif Mohammed V à Casablanca. Les hommes de Walid Regragui seront sommés de renouer avec la victoire afin d'entrevoir la suite du parcours dans de bonnes dispositions, tout comme le Raja qui visera en fin de semaine le petit chelem en accueillant le Horoya Conakry.

Mohamed Bouarab

Botola Pro

Le DHJ et le FUS accrochés

Le Difaâ d'El Jadida (DHJ) et le Chabab de Mohammédia (SCCM) ont fait match nul (0-0), samedi au stade El Abdi d'El Jadida, dans le cadre de la 18^e journée de la Botola Pro D1.

Le Difaâ a terminé ce match à dix après l'expulsion de Mohammed El Jaouani à la 90^e+3 minute.

Suite à ce résultat, le DHJ se maintient à la troisième place du classement avec 28 points, tandis que la formation de la ville des fleurs, 23 points, occupe la neuvième place.

Lors de la prochaine journée, le Difaâ d'El Jadida évoluera à l'extérieur face à l'Association Sportive des FAR, tandis que le

Chabab de Mohammédia jouera à domicile contre le Rapide Oued Zem (RCOZ).

Le deuxième match programmé samedi a opposé le FUS de Rabat (FUS) au Maghreb de Fès (MAS). Ces deux clubs ne sont pas parvenus à se départager au complexe sportif Prince Héritier Moulay El Hassan de Rabat.

Le MAS a ouvert la marque à la 15^e minute par Seifeddine Bouhera. Les Rbatis sont revenus au score à la 29^e minute grâce à un but de Herman Kameni.

A l'issue de ce match, le FUS et le club fassi occupent respectivement les huitième et septième places, avec 25 points

chacun.

Lors de la prochaine journée de Botola Pro D1, le FUS de Rabat jouera à l'extérieur contre l'Olympic de Safi (OCS), alors que le MAS recevra le Mouloudia d'Oujda (MCO).

A signaler que trois rencontres devaient avoir lieu hier dimanche, opposant le RCOZ au CAYB, le MCO à l'POCS et l'IRT à l'POCK.

Cette 18^{ème} journée de la Botola devra se poursuivre à mi semaine : Mardi, la JSS affrontera le Raja, mercredi, le WAC jouera le HUSA et jeudi, la RSB donnera la réplique à l'ASFAR. Le coup d'envoi de ces trois matches sera donné à partir de 20 heures.

Place aux "Ellempiades" 2022

La troisième édition des « Ellempiades », Olympiades 100% féminines, auront lieu les 26 et 27 courant. Cette manifestation organisée par Ecosport ENCG Casablanca vient compléter le programme entamé en 2021 qui fut une année de pur engagement sportif pour les étudiants de l'Ecole nationale de commerce et de gestion de Casablanca grâce aux efforts inlassables du club Ecosport.

Ce club a clôturé 2021 par une succession d'événements couronnés d'un plein succès, pour inaugurer l'année 2022 avec la tenue de 3^{ème} édition de cet événement original, créatif et innovant que l'ENCG Casablanca a eu la primeur d'organiser : « Ellempiades »

A l'occasion de l'anniversaire de son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija, le club Ecosport organise les « Ellempiades », un événement s'étalera sur 2 jours, les 26 et 27 février.

Le 26 février sera dédié à une conférence qui parlera du sport féminin, alors que le 27, place aux Jeux.

Cette manifestation sportive verra la participation de 200 étudiantes passionnées du sport, issues de différentes écoles relevant de l'Université Hassan II.

Sportives de haut niveau

Avoir un enfant peut rimer avec performance

Serena Williams, Victoria Azarenka mais aussi Cléopâtre Darleux: avoir un enfant n'est plus synonyme d'arrêt de carrière mais les sportives de haut niveau ont besoin d'un meilleur accompagnement et de soutien pour balayer les clichés selon lesquels une grossesse entame forcément les performances au retour de maternité.

En France, les sportives ayant poursuivi leur carrière après un accouchement se sont longtemps comptées sur les doigts de la main, la médaillée olympique de boxe Sarah Ourahmoune, devenue mère en 2013, en tête.

Au tennis, la superstar américaine Serena Williams a remporté l'Open d'Australie 2017 en étant enceinte de huit semaines et a renoué avec la compétition après la naissance de sa fille. La Biélorusse Victoria Azarenka, ex-N.1 mondiale, a elle repris la raquette après un accouchement en 2016.

Si cela reste un challenge, les exemples sont plus fréquents. La judoka Clarisse Agbégnon, double championne olympique à Tokyo l'été dernier, vient ainsi d'annoncer début février sa grossesse en donnant rendez-vous pour les JO de Paris en 2024.

La biathlète Anaïs Chevalier-Bou-

chet, médaillée d'argent aux Jeux d'hiver de Pékin, après une pause enfant pendant la saison 2019-2020, s'est elle dite "fière" de faire partie des femmes qui concilient maternité et sport de haut niveau.

C'est le sens du guide très complet "Sport de haut niveau et maternité: c'est possible!", présenté vendredi à l'Insep et sur lequel a travaillé le ministère des Sports. L'objectif est de faire "sauter le verrou qui empêche les femmes athlètes de faire une pause bébé", explique la ministre Roxana Maracineanu.

Crainte de l'annoncer et de l'adaptation des entraînements pendant la grossesse, peur de la prise de poids, de ne plus retrouver son niveau, de la question financière ou encore du mode de garde au retour à la compétition... la sportive pro, dont le corps est l'outil de travail et la durée de carrière réduite, a mille raisons de se poser ces questions.

Selon une enquête du ministère des Sports, sur 700 sportives interrogées, plus de 60% considèrent qu'il est difficile de devenir mère pendant la carrière.

L'haltérophile Dora Tchakounte, quatrième aux Jeux de Tokyo, raconte avec beaucoup d'émotion combien elle a été "seule" dans cette expérience, à l'ex-



ception du soutien de ses parents. "J'ai caché ma grossesse" et "je voulais passer inaperçue", a-t-elle expliqué.

L'expérience n'a pas été simple non plus pour la judoka Automne Pavia dont le club a très mal pris sa grossesse: "Pour eux c'était un arrêt de carrière que je ne voulais pas dire alors que c'était pas du tout le cas". Elle a changé de club et a, cette fois-ci, été soutenue.

La basketteuse Valérie Vukosavljevic se dit "ravie" d'avoir "réussi à faire une médaille olympique (en bronze) en étant enceinte de 16 semaines", a-t-elle

raconté vendredi, trois semaines après son accouchement et six mois après le podium au Japon.

Gynécologue à l'Insep, Carole Maître, qui a participé à la rédaction du guide, évoque "les appréhensions et les idées reçues" à "lever", avec les manières d'adapter les entraînements durant la grossesse, et la "possibilité du retour au haut niveau".

L'escrimeuse Cécilia Berder, vice-championne olympique de sabre en équipe à Tokyo, actuellement enceinte, "a un focus tous les mois sur ce qu'elle peut faire avec sa préparatrice physique".

L'impact sur la performance est l'une des principales interrogations.

"Oui on peut revenir à son meilleur niveau", assure Alice Meignié, chercheuse en épidémiologie de la performance sportive.

Si la sportive n'avait pas atteint son "pic de performance" avant la grossesse, elle l'atteindra après et inversement, explique sa collègue Juliana Antero. Le niveau de performance baisse si elle était en phase de décroissance avant sa grossesse. "Elles suivent l'évolution normale de leur âge", résume-t-elle. "Le soutien de l'environnement sportif est essentiel pour mener à bien sa maternité et son retour", insiste de son côté Carole Maître, pour inciter les encadrements à s'emparer des connaissances sur le sujet.

Gardiennne de l'équipe de France de handball, championne olympique au Japon, Cléopâtre Darleux a aussi ouvert la voie dans les sports collectifs après son accouchement en 2019. Le hand français a signé en 2021 la première convention collective qui garantit notamment un congé maternité, avec un maintien de salaire de 12 mois. Pour Darleux, cela devait être trois mois mais son club, Brest, avait "fait le choix du maintien (total) de salaire", souligne-t-elle.

Recettes

Gratin de pommes de terre et poulet



Ingrédients :

- 4 pommes de terre
- 1 boîte de champignons
- 1 oignon émincé
- 1 blanc de poulet
- Sauce béchamel
- 80g de fromage râpé
- 4 cuillères à soupe de crème fraîche
- Sel, poivre

Préparation

- Éplucher les pommes de terre, les rincer et les couper en rondelles.

- Faire chauffer 2 cuillères à soupe d'huile d'olive dans une poêle et y faire revenir l'oignon émincé jusqu'à ce qu'il soit translucide, saler et poivrer.

- Mettre le blanc de poulet, la feuille de laurier, les grains de poivre et sel dans une marmite. Cou-

vrir d'eau et amener rapidement à ébullition. Couvrir la casserole, baisser le feu et laisser frémir 30 minutes environ, couper le poulet en morceaux.

- Faire chauffer 4 cuillères à soupe d'huile d'olive dans une poêle et y faire revenir les champignons et les morceaux de poulet jusqu'à ce qu'ils soient dorés, saler et poivrer, ajouter l'oignon cuit et bien mélanger.

- Mélanger dans un saladier la sauce béchamel, le fromage râpé et la crème fraîche.

- Verser une louche de mélange de sauce béchamel dans un moule à gratin, disposer au dessus une couche de pommes de terre et une couche de mélange de poulet, couvrir le tout avec le mélange de sauce béchamel.

- Mettre à cuire dans un four jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres.

- Servir aussitôt.

Les bébés de mères vaccinées bien protégés contre les hospitalisations

Les bébés nés de mères vaccinées durant leur grossesse ont environ 60% de risque en moins d'être hospitalisés du Covid-19, selon une nouvelle étude américaine publiée mardi.

Les chercheurs pensent que cette protection vient notamment d'un transfert d'anticorps contre le virus entre une mère enceinte et son bébé, via le placenta.

Les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC) américains ont mené une étude comprenant des bébés ayant jusqu'à six mois, hospitalisés entre juillet 2021 et janvier 2022.

L'efficacité de la vaccination des mères durant la grossesse pour empêcher l'hospitalisation des bébés après la naissance s'est révélée de 61%, selon l'étude.

La mère du seul bébé décédé durant l'étude n'était pas vaccinée. Et 84% des bébés hospitalisés en raison du Covid-19 étaient nés de mères non vaccinées.

L'étude n'a pas pris en compte les femmes ayant été vaccinées en amont de leur grossesse. Étaient seulement incluses celles ayant reçu, durant

leur grossesse, soit les deux doses, soit leur deuxième dose de vaccin de Pfizer ou de Moderna.

"En résumé, la vaccination maternelle est un moyen très important d'aider à protéger ces jeunes bébés", a déclaré lors d'un point de presse la chercheuse des CDC Dana Meaney-Delman.

Si Pfizer devrait soumettre les résultats d'essais cliniques pour un vaccin dès 6 mois dans les prochaines semaines, un vaccin pour les bébés de moins de 6 mois n'est "pas en vue", a souligné la chercheuse.

L'étude a par ailleurs montré que la protection était plus élevée pour les bébés dont les mères avaient été vaccinées plus tard durant leur grossesse. Une indication qui semble cohérente avec le fait que les niveaux d'anticorps diminuent dans les mois suivant les injections.

Mais Dana Meaney-Delman a souligné qu'il était important que la vaccination intervienne à n'importe quel stade de la grossesse, afin de protéger la mère d'un possible cas grave de la maladie après une infection, également dangereux pour le bébé dans son ventre.

